

Le Mot du Maire



L'année 2012 se termine, et avec elle la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols par sa transformation en Plan Local d'Urbanisme.

Nous ne pensions pas lorsque nous l'avions arrêté fin 2011, que celui-ci nous occuperait encore une grosse partie de l'année. C'était sans compter sur les services de l'Etat, qui conservent toujours dans un « tiroir » quelques dispositions nouvelles ou anciennes modifiées et savent nous les ressortir au moment où nous nous y attendons le moins.

C'est ainsi, que la commune a été contrainte de faire réaliser la carte des aléas, à l'échelle de la carte de zonage du PLU. Cette étude supplémentaire, a retardé d'autant la procédure de finalisation et d'approbation du PLU, sans compter le coût engendré, non prévu au budget !

Le dossier complet du PLU a été déposé en sous-préfecture de la Tour du Pin, le 10 décembre 2012, faisant ainsi courir le délai de recours. Il sera donc exécutoire, c'est-à-dire applicable sur le territoire de la commune, à compter du 11 janvier 2013 ; le Préfet disposant de trois mois pour notifier son éventuelle opposition.

C'est la fin d'une longue procédure (près de 4 années), complexe, très encadrée par les différents textes de Loi, qui ne cessent d'évoluer. C'est ainsi que les dispositions du Grenelle de l'environnement ont été prises en considération, faisant de notre PLU, un des premiers PLU dit « Grenelle » du département de l'Isère.

Désormais, je souhaite vivement que ce nouveau document d'urbanisme permette de redonner un nouvel élan à notre commune, tant au niveau des projets de la collectivité, que ceux des particuliers : maintien des jeunes mais aussi des personnes âgées sur notre territoire, maintien voire progression des effectifs de notre école, création de nouveaux logements locatifs, développement des activités de commerce et d'artisanat, le tout de manière maîtrisée et économe.

Terminés également les aménagements de la traversée du village, officiellement marqués par l'inauguration le 15 septembre 2012, où je ne peux que déplorer une participation limitée de la population passageoise, alors qu'une page importante de la vie de la commune était tournée. Ceux qui étaient présents ont pu constater cette évolution à travers l'exposition de photos. Cette structuration du centre village a été réalisée en parfaite cohérence avec les orientations définies dans le PLU, évoqué précédemment.

Je regrette malheureusement, encore une fois, les actes « gratuits » que nous appelons communément incivilités, qui consistent à détériorer, dégrader, sous quelques formes que ce soit, le bien public. Cette année, à peine un mois après la mise en service du local basket, les vitres de celui-ci étaient cassées, ainsi que celles de l'école situées à proximité. Je dénonce ces actes imbéciles, surtout quand les dégradations sont commises sur des équipements qui ont été en grande partie, réalisés bénévolement.

2013 devrait connaître les derniers épisodes de la « saga » des Vals du Dauphiné, la nouvelle Communauté de communes où devraient se retrouver les Vallons de la Tour, la Vallée de l'Hien, Virieu-Vallée de la Bourbre, la chaîne des Tisserands, les Vallons du Guiers et Saint-Ondras, soit 38 communes et un peu plus de 59000 habitants. Les débats au sein des différents groupes de travail sont très enrichissants. Il est dommage que les échanges entre opposants et partisans ne soient pas du même niveau, au lieu de le faire par la presse ou courriels interposés, la démocratie s'en trouverait renforcée !

Sans préjuger de ce que sera l'avenir, je souhaite vraiment que la création des Vals du Dauphiné permette de redonner à la commune toute sa place, en restant le premier maillon de proximité pour nos concitoyens.

Vous retrouverez cette année dans le bulletin municipal, la rubrique « Le Passage, il y a 30 ans ». Cette page regroupera les faits marquants de 2 années. En effet, suite à l'appel que j'avais lancé l'année dernière, Maryvonne POULET que je remercie vivement, nous a permis de réaliser une copie du numéro de l'année 1981, et ainsi de pouvoir vous restituer dans le présent bulletin, les événements de cette année-là et ceux de la suivante.

Bulletin que j'espère vous apprécierez pleinement, puisque pour la première fois, celui-ci possède toutes ses pages en couleur. Grâce à l'évolution technologique des moyens de reproduction, l'écart financier entre la réalisation du bulletin municipal totalement en couleur, et en noir & blanc, est maintenant négligeable. Alors, ne nous privons pas de ce plaisir et apprécions pleinement les différentes photos qui le compose !

Je vous invite à participer à la cérémonie des vœux 2013, où suite à la remarque de plusieurs d'entre nous, seront installés cette année des chaises, afin de suivre et de partager de manière plus confortable ce moment de convivialité.

Je ne voudrais pas terminer mes propos sans avoir une pensée pour toutes les personnes souffrantes, qui sont seules ou en difficultés. Qu'elles trouvent à travers ces quelques mots, le réconfort et l'espérance de jours meilleurs.

Enfin, j'aurai une pensée également, envers les personnes qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée et plus particulièrement pour notre collègue Gérard VIUDEZ, bien trop tôt disparu pour ses proches bien sûr, mais aussi pour les membres du Conseil Municipal, au milieu desquels il avait su trouver sa place. Il était toujours prêt à rendre service et ne refusait jamais d'apporter sa disponibilité, dès qu'on le sollicitait. En guise de clin d'œil, nous le retrouvons sur la photo ci-dessous, prise au cours de la dernière cérémonie des vœux ...

Passageoises et Passageois, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2013 !

Le Maire,
Laurent MICHEL



Cérémonie des vœux 2012, une des dernières manifestations avec notre collègue Gérard à nos côtés.

Sommaire

La vie de nos associations	P. 4
Association Sportive Le Passage – Football Vétérans	P. 5
Comité des fêtes	P. 6
Union Sportive Cassolards et Passageois - USCP	P. 8
Gym Détente	P.11
A.S.P. Basket	P. 12
Cantine et Garderie Périscolaire	P. 14
Sou des Ecoles	P. 16
Amicale Boule	P. 18
Acca et Les amis du château du Passage	P. 19
L'Art et l'amitié à Le Passage	P. 20
Rando Amitié Le Passage	P. 21
FNACA	P. 22
L'Eglise de Le Passage vous informe et Salle des Fêtes	P. 24
Pages Pratiques	P. 25
Comment Obtenir	P. 27
Nouveaux arrivants et Etat Civil	P. 28
Bâtiments communaux	P. 29
Voirie	P. 32
Budgets	P. 34
Centre Communal d'Action Sociale	P. 36
Commission Embellissement Fleurissement Environnement	P. 37
Urbanisme	P. 38
P.L.U Plan Local d'Urbanisme et SCoT Nord-Isère	P. 39
Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Haute Bourbre	P. 40
Sictom de la Région de Morestel	P. 42
Coordination Gérontologique de Virieu S/Bourbre	P. 46
SSIAD	P. 44
ADMR	P. 45
Vals du Dauphiné	P. 46
Agence de mobilité Nord-Isère et SPA de Lyon	P. 48
Osez	P. 49
La Gendarmerie	P. 50
Le Passage il y a 30 ans	P. 51
Réunion de quartier	P. 52

Directeur de publication : Laurent MICHEL, Maire de Le Passage.

Rédaction : Les membres de la Commission Information :

Agnès Chaut-Sarrazin, Marie-Thérèse Cornu, Myriam Guillaud, Christiane Vitetta, Claude Albert et Laurent Michel.

Tirage : 470 exemplaires - **Impression :** NumeriP - 38110 La Tour du Pin - **Dépôt légal :** 4^{ème} trimestre 2012

Remerciements : La Commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction des articles de ce bulletin ou fourni des photographies.

La Vie de nos Associations

Une nouvelle association a vu le jour à Le Passage « Les amis du Château du Passage ».

Elle a pour but d'assurer la sauvegarde, la restauration du patrimoine culturel et architectural représenté par le Château de Le Passage, son parc, ses dépendances, ses réseaux hydrauliques et leurs ouvrages. Nous lui souhaitons de nombreux amis et adhérents.

C'est bien parce que trois associations se sont alliées « Les amis du Château du Passage » « Le comité des fêtes de Le Passage » et « l'association des chasseurs à cheval de la Grande Armée du 12^{ème} régiment » que les journées napoléoniennes ont pu voir le jour dans le magnifique parc du château. C'est au cours de manifestations de cette ampleur que l'esprit associatif se manifeste. Le soleil n'était pas vraiment de la partie, mais beaucoup de bénévoles étaient présents. Tous et toutes avaient pris à cœur de porter des vêtements au plus proche de l'époque de l'Empire : une jupe longue agrémentée d'un tablier, une coiffe de paille portée en capeline ou une ceinture de toile. C'est avec un sourire amusé que l'on pouvait croiser, son voisin, sa voisine de quartier, hors du vingtième siècle, au milieu des soldats en bivouac, des vivandières et des chevaux de l'armée de Napoléon. Ce fût une belle journée de dévouement et d'entraide qui rappelait celle du Comice en 2007.

Le Dimanche 30 Septembre 2012, nous avons vu de nombreuses nouvelles personnes motivées qui ont certainement apprécié la convivialité et le partage lors de cette réunion. Le groupe noyau dur, présent lors de chaque appel du comité des fêtes aimerait les accueillir à nouveau lors des prochaines journées festives réunissant le village. Sans le bénévolat, nos associations ne pourraient perdurer. Nous comptons toujours sur les bonnes volontés.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne santé et beaucoup de bonheur pour l'année 2013.

Christiane Vitetta



Association Sportive Le Passage - Football Vétérans



Cette saison, L'A.S.P. vétérans compte 18 joueurs dont l'âge varie entre 30 ans et 47 ans. Quatre membres, ne jouant plus au football, font également partie de l'association.

Depuis l'année dernière, notre traditionnel tournoi est organisé en fin de saison, au mois de juin et a connu un bon succès. La tombola, mise en place depuis une saison, rencontre elle aussi un bon accueil. Le tirage s'est déroulé le vendredi 21 décembre 2012.

En vétérans, nous appliquons les règles habituelles du football mais tous les tacles sont interdits et les mi-temps durent 40 mn (au lieu de 45 mn en senior).

Les matchs se déroulent le vendredi soir à 21 H 00. Avec une poule de 11 équipes, cette année, 20 rencontres nous attendent. La saison se terminera, en juin, par le tournoi final qui réunit toutes les équipes vétérans du Nord Isère.

Les résultats passent au second plan, c'est le plaisir de jouer en respectant nos valeurs (convivialité, esprit d'équipe et respect de l'autre) qui prend le dessus.

Nos confrontations se terminent autour d'un verre et d'un repas qui nous permet de refaire le match...

Grande nouveauté cette saison, l'offre d'un jeu de maillot par un sponsor. Merci à ce donateur et à Daniel MAGNIN pour cette obtention.

Autre grand merci, à nos anciens partenaires de match, qui aujourd'hui ne jouent plus mais sont toujours présents pour nous encourager et faire vivre l'association : Alain BARBIER, Christophe LANFRAY, Philippe BARBIER, entre autres.

Alors, pour entretenir votre forme physique, si le ballon vous démange, chaussez vos crampons et venez nous rejoindre !

Le bruit des crampons dans le vestiaire ! Toujours les mêmes gestes, d'abord la chaussette droite en premier, ensuite la gauche, etc. Si tout cela vous manque, n'hésitez plus, il y a le vendredi soir !

Président : Alain BARBIER

Président adjoint : John FERRAND

Trésorier : Didier CASSON

Trésorier adjoint :

Ludovic MILLIAS-BEL

Secrétaire – correspondant :

Grégory GUILLAUD

Secrétaire adjoint – correspondant :

David CHARROT 04-76-65-03-32

Membres dirigeants :

Bruno PETELET, Jérôme VALLON,

Christophe LANFRAY, Yann

LESAIN, Julien FERRAND, Daniel

MAGNIN



Comité des Fêtes



L'assemblée générale du comité des fêtes tenue en novembre 2012 a connu un bon succès populaire et a été l'occasion de conclure une année festive particulière.

Aux manifestations traditionnelles, mais qui ne recueillent pas toujours le succès escompté, se sont, en effet, ajoutés cette année deux événements qui ont marqué la saison et qui seront probablement renouvelés dans les années à venir.

Considérant que notre village avait, sans doute, des talents ignorés, une exposition des travaux de nos concitoyens a été organisée en avril à la salle des fêtes. Le succès fut au rendez-vous ; d'abord par le nombre des exposants et la qualité des œuvres exposées et ensuite par la fréquentation du public qui tout au long de cette journée s'est pressé à la salle, pour découvrir parfois les passions de son voisin.

Puis au début de l'automne, s'est déroulée au château du village, une journée de reconstitution historique sur le thème de l'Empire. Elle a vu plus de 1200 personnes défiler dans les allées et dans certaines pièces du château. Organisée en partenariat avec l'association "des Amis du Château du Passage" chère à Isabelle et Thierry de SAINT ROMAIN, propriétaires du vénérable monument, l'évènement a rappelé les grandes heures du comice 2007 où une bonne partie de la population passageoise s'était mobilisée pour le succès de la manifestation.

Là encore, le comité des fêtes n'a pas eu trop de mal à rassembler les bonnes volontés du village pour transformer en succès un évènement pour lequel les organisateurs portaient un peu dans l'inconnu.

Si tout ne fut pas parfait, la journée a laissé un fort sentiment de satisfaction à tous ceux qui, à un degré ou à un autre, ont participé à la réussite de la manifestation.



Au delà de cette réussite, le résultat financier n'est pas non plus à négliger. Il permettra de rééquilibrer les comptes, les autres manifestations de l'année étant déficitaires.

Même si le comité des fêtes n'a pas les mêmes obligations que les autres associations, la santé de ses finances reste l'assurance que celui-ci pourra continuer à proposer, à prix coûtant ou moins, des manifestations culturelles, des sorties spectacles ou sportives à tous les villageois.

Le conseil d'administration mis en place lors de la dernière assemblée générale sera chargé de mettre en œuvre les propositions du calendrier de l'année 2013.

- en janvier, la soirée jeux dont le thème est en réflexion.
- en mars, spectacle de Serge PAPAGALLI (réserver par prudence !).
- en juillet, la soirée veille de la fête nationale qu'il paraît nécessaire de recentrer sur un vrai bal populaire.
- en septembre, reconduction de la randonnée pédestre en semi nocturne.

A ces manifestations locales, des sorties spectacles et des sorties sportives (basket) sont envisagées dès le printemps.

Il appartiendra au conseil d'administration de mettre en musique ces propositions.

Les modalités de réservation de la salle des fêtes vont connaître des modifications substantielles décidées par le conseil municipal. Elles sont destinées à ne plus permettre certains excès et peut-être à éviter la détérioration rapide voire la disparition du matériel du comité des fêtes mis à disposition en accompagnement de la location de la salle.

Les tarifs de location revus à la hausse seront accompagnés dans les mêmes proportions d'une hausse des tarifs de location du matériel.

Les membres du comité des fêtes espèrent que les actions proposées connaîtront un accueil positif de la population du village. Ceux-ci seront également à l'écoute des souhaits que tout un chacun peut bien vouloir émettre.

Le bureau ci-dessous reconduit pour 2013 reste à la disposition de tous pour toutes nouvelles propositions.

Président : Norbert GUILLAUD

Président Délégué : Jean Louis RABATEL

Vices Président(e)s : David TRIPIER – Serge BELLEBAULT

Secrétaire : Maryvonne POULET assistée de Janet JACQUES

Trésorière : Christine MOREL – Trésorière adjointe : Danièle RONDEPIERRE

Contacts :

Maryvonne POULET : 04 74 88 10 45 Mail : poulet.jean@orange.fr

Christine MOREL : 04 74 88 70 49 Mail : christinemorel@free.fr

Norbert GUILLAUD : 04 74 88 17 55 Mail : famille.guillaud@laposte.net

Norbert Guillaud

Président du comité des fêtes



Union Sportive Cassolards Passageois - U.S.C.P.

Le bureau de l'USCP – Saison 2012-2013

Président : Jérôme VALLON

Trésoriers : Arlette CEZARD et Gilles CECILLON

Secrétaire : Jérôme VALLON

Correspondante du club : Sylvie BELHADI

Membres du bureau :

Alain ROGER - Marc VACHON - Franck LEWILLON - John FERRAND - Paul THOUVENIN - Remi FRECHET - Jérôme CHASTAGNIER - Serge BATAGNE - Philippe BOUILLY - Christophe JAUNEAU - Flavien BECHET - Patrice BECHET - Christophe RABATEL - Marcel MERMILOD - André BECHET

Les éducateurs et dirigeants du club :

CATÉGORIES	Educateurs	Dirigeants	Téléphones	Entraînements	Lieux
SENIORS	Franck LEWILLON		06/82/81/12/29	MARDI 19H15	LE PASSAGE OU ST DIDIER
		André BECHET	04/74/88/11/46	et	
	Patrice BECHET		04/74/97/91/77	VENDREDI 19H15	
		Auguste PERRIN	04/74/97/22/51		
U18	François GUILLAUD		06/30/35/93/73	MERCREDI	LE PASSAGE
	John FERRAND		04/74/88/75/80	18H30 à 20H15	
		Marc VACHON	06/87/75/38/93		ET
				et	FITILIEU
U17	Ludo DUHAMEL		06/30/58/95/74		
		Philippe BOUILLY	06/33/68/67/63	VENDREDI	
			04/74/88/78/44	19H15 à 21H00	
U15	Jean-Philippe	MONIN-BONNARD	06/33/71/66/91	MARDI et JEUDI	VALENCOGNE
		Sylvie BELHADI	06/47/69/18/51	19H00 à 20H30	
U13	Christophe JAUNEAU	Christophe JAUNEAU	06/35/10/46/20	MERCREDI	LE PASSAGE
U12		Flavien BECHET	06/86/93/82/52	17H30 à 19H00	
	Dominique MARTIN		06/33/16/51/24		
U11		Jérôme VALLON	06/60/07/59/99		SAINT DIDIER
U10	Yann LESSAIN	Yann LESSAIN	06/85/27/25/96	MERCREDI	
	Christophe RABATEL		04/74/97/46/82	16H30 à 18H00	
	Philippe RIVOIRE		04/74/88/80/35		
U9		Jérôme CHASTAGNIER	06/64/06/19/65		SAINT DIDIER
U8	Marcel MERMILOD		04/74/88/10/17	MERCREDI	
U7	André TAORMINA		06/16/79/87/33	15H00 à 16H30	

Des départs, des arrivées, des victoires, des titres remportés mais aussi un ami qui nous a quittés... Avec la saison 2011-2012 écoulee et cette saison 2012-2013 débutée, l'USCP passe par toutes les émotions...



Merci Gérard

Le club a perdu un être cher en fin de saison dernière. Entraîneur, dirigeant et bien sûr président du club pendant 7 ans, **Gérard VIUDEZ** à consacré une grande partie de sa vie à l'AS Le Passage puis l'USCP. Durant ces 20 dernières années, rares ont été les week-ends où on ne l'apercevait pas aux abords des terrains, encourageant ses trois garçons, Florian, Romain et Joris.

“Pour ta gentillesse, ta passion, pour tous les bons moments passés ensemble, pour tout ce que tu nous as donné, Gérard, un immense Merci. “

Un repos bien mérité pour Michel FRECHET

Cette saison, **Michel FRECHET** a décidé de passer la main.

Joueur durant une vingtaine d'années, entraîneur pendant près de 15 ans au cours desquels il aura accompagné son fils Rémi pour gravir les niveaux, et enfin président lors de ces 8 dernières saisons... C'est au total plus de 40 années que Michel aura passées au sein du club !



En 2006, il propose avec les dirigeants du FC Cassolard de fusionner les clubs de Le Passage et de St Didier de la Tour pour la survie de toutes les catégories d'âges dans les deux associations. Michel profite donc d'une pause bien méritée après tant d'événements préparés, de manifestations organisées, d'équipes encadrées, de solutions trouvées... “Un grand merci pour le travail inestimable que tu as accompli pour le club.”

Cette saison, **Jérôme VALLON** succède à Michel à la présidence de l'USCP. Nous lui souhaitons bonne chance pour cette nouvelle aventure.

Du côté des équipes de l'USCP...

Au terme de la saison dernière, le bilan sportif s'est avéré positif. Le club tient à remercier tous les éducateurs, dirigeants et accompagnants présents chaque week-end aux côtés de nos joueuses et joueurs.

Chez les seniors, un grand bravo à l'équipe réserve qui a terminé championne de sa poule en 4^{ème} division en juin dernier et évolue donc cette saison au niveau supérieur (3^{ème} division). Le coach Patrice BECHET n'a donc pas dérogé à la règle, lui qui a remporté le titre de champion avec chacune des équipes qu'il a dirigées ces dernières années. L'équipe 1, promue en 2^{ème} division la saison dernière et entraînée par Franck LEWILLON a obtenu une honorable 5^{ème} place et a reçu le fanion du challenge de la sportivité pour son bon comportement sur les terrains.



Cette saison, les effectifs des jeunes de nos villages étant trop justes dans deux catégories, l'USCP s'est associée à des clubs voisins : ainsi les U15 et les U17-18 font entente avec l'AS Valondras et l'AS Bourbre.



Chez les plus jeunes, si les résultats sportifs sont très bons et les effectifs satisfaisants, il est à signaler un manque de main d'œuvre du côté de la buvette ou de l'arbitrage par exemple.

En seniors, pour cette nouvelle saison 2012-2013 et comme la saison passée, les séances d'entraînement sont dirigées par Franck LEWILLON, avec parfois une trentaine de joueurs présents. Les dimanches, Franck est toujours à la tête de l'équipe fanion, Patrice BECHET continue de diriger l'équipe réserve. A noter que, pour la première fois dans la jeune existence du club, les seniors ont disputé la coupe de France en début de saison, ils ont été éliminés dès le premier tour.

Coup de jeune au stade de St Didier



Lors de la reprise de la saison en août 2012, les différentes équipes de l'USCP ont pu prendre leurs marques dans de nouveaux vestiaires. En effet, de nouveaux locaux sont nés aux abords du Stade Cassolard. Un complexe flambant neuf composé de 2 vestiaires "USCP" aux couleurs du club Noir et Bleu, de 2 vestiaires visiteurs, de 2 vestiaires arbitres, d'un local matériel, d'un espace nettoyage des chaussures, d'une buvette avec comptoir extérieur ainsi qu'une salle de réunion. Un grand merci à Gérard VITTE et toute son équipe municipale, pour ce bel investissement.

Remerciements

Merci à **Jules PERRET** et **Raphaël GAGGERO** nos deux arbitres licenciés au club qui officient chaque week-end sur les terrains départementaux et régionaux.

Merci à **Daniel FRECHET** toujours disponible pour arbitrer bénévolement nos équipes.

Merci à **André BECHET** notre traceur officiel de terrain.

Merci à **Annie BECHET** toujours présente au sein de la buvette lors des matchs U18 et Seniors.

NOS MANIFESTIONS EN 2013

Samedi 5 Janvier 2013 : **Tirage des rois** - Salle des fêtes de Le Passage

Samedi 2 Février 2013 : **Concours de belote** - Salle des fêtes de Le Passage

Samedi 2 Mars 2013 : **Soirée choucroute dansante** - Halle des sports de St Didier

Samedi 15 et dimanche 16 Juin 2013 : **Inauguration locaux St Didier + Match de Gala** – Stade St Didier

Courant Juin 2013 : **Assemblée générale de l'USCP**

Samedi 23 Novembre : **Vente des calendriers 2014**

Toutes les infos sur : <http://uscpweb.footeo.com>

L'USCP vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2013.

Gym Détente

Notre association se porte toujours aussi bien avec ses plus de quarante-cinq adhérents ! Angélique, notre coach, est toujours aussi motivée pour nous faire bouger !

Que vous soyez homme ou femme, vous pouvez encore nous rejoindre pour une séance de gym douce le **lundi de 17h45 à 19h00** ou bien le **mercredi de 18h15 à 19h45** pour un cours plus tonique de STEP ou LIA en alternance avec des exercices de renfort musculaire. Ces deux cours se déroulent toujours dans la bonne humeur même si la sueur est aussi au rendez-vous !

Contact : Présidente - Florence PONTET : 04 74 88 71 77



A.S.P. Basket

C'est avec un effectif réduit que nous avons engagé cette nouvelle saison sportive.

Les jeunes de l'équipe "Cadettes," appelées à s'éloigner de notre village afin de poursuivre leurs études, n'avaient pas la possibilité de conserver un rythme d'entraînement suffisant (2 séances hebdomadaires) pour s'engager de nouveau en championnat FFBB. Nous leur souhaitons bonne continuation, et pleine réussite dans les filières qu'elles ont choisies, et espérons les revoir bientôt à nos côtés sous les panneaux...

Cette année encore, elles ont su faire honneur au club et nous les en remercions, ainsi que leur responsable, Nathalie CHOLLAT, qui a su les motiver tout au long de la saison. Elles ont prolongé ensemble ce bel esprit d'équipe lors de leur sortie détente dans la Drôme pendant le week-end de l'Ascension.

L'équipe "Loisirs," même si les résultats n'ont pas toujours été ceux espérés et malgré les difficultés de mise en route de début de saison (disponibilité du Gymnase au Calloud), a pu assurer la quasi-totalité des matchs prévus.



C'est la seule équipe engagée cette année, avec un effectif relativement limité (8 joueuses « opérationnelles ») que nous ne demandons qu'à étoffer ! L'ambiance reste conviviale et le programme des matchs s'annonce chargé !

Nous partageons notre temps sportif entre la salle des fêtes municipale (ou le terrain extérieur selon la météo) et le Gymnase du Collège Le Calloud, pour lequel nous avons pu obtenir un créneau horaire. Nous espérons que les victoires seront au rendez-vous plus souvent cette saison...

Nous avons eu le plaisir de réceptionner le nouveau local du terrain, le 4 juin, en présence de Monsieur le Maire et d'une partie de l'équipe municipale, ainsi que des représentants de la MFR Le Chalet de Saint-André-le-Gaz et leurs élèves qui ont réalisé cet ouvrage.

Quel dommage que quelques énergumènes désœuvrés l'aient endommagé à peine 3 semaines plus tard... Encore un grand merci à la commune de nous permettre le maintien d'une activité sportive comme le Basket.

Le 08 juin, nous avons accueilli l'Assemblée Générale de la Commission Technique Basket de l'UFOLEP Isère. Après le bilan de la saison écoulée et un rappel des fondamentaux historiques de l'UFOLEP, nous avons terminé ce moment sympathique autour du verre de l'amitié.

Notre Assemblée Générale de fin de saison s'est tenue la semaine suivante - en plein air !- elle s'est poursuivie par un pique-nique convivial. Le bilan global est satisfaisant, tant sur le plan sportif que financier, hormis le problème du renouvellement des effectifs, actuellement au point mort.

Nous souhaitons relancer une équipe de jeunes, que pourrait encadrer Charlotte LANFRAY. Pour cela, nous avons besoin de connaître le potentiel de candidats, afin de prévoir l'organisation en conséquence, pour commencer l'initiation aux alentours du printemps. Merci de nous transmettre vos souhaits, soit par l'intermédiaire des joueuses, soit à l'adresse ci-dessous.

Bien entendu, les joueuses adultes qui souhaiteraient nous rejoindre en cours de saison sont les bienvenues !

Pour cette saison, le bureau est reconduit comme suit :

Présidente : Florence RAYNAUD - Tél. 06 14 92 87 27 - flo.raynaud@yahoo.fr

Trésorière : Danièle RONDEPIERRE

Secrétaire et Correspondante UFOLEP : Christine MICHALLET

Notre vente de plats à emporter, ainsi que la tournée de brioches annuelle, ont été un succès, grâce à la générosité des Passageois et à l'implication des membres du club. En son nom, soyez tous ici remerciés pour ce soutien !

Prochain rendez-vous début février pour la vente des plats à emporter, et début octobre pour notre tournée annuelle de brioches. Le bulletin périodique du Comité des Fêtes vous confirmera les dates exactes.

D'ici là, nous vous « smashons » tous nos Vœux de Santé et de Réussite pour 2013 !

La Présidente,
Florence RAYNAUD



Cantine et Garderie Péri-scolaire

Composition du bureau :

Présidente : Laëtitia CANCELLO

Vice-Présidente : Sandrine PIRARD

Trésorier : Laurent MASSONNAT

Trésorière Adjointe : Nathalie PELLET

Secrétaire : Fabienne FRECHET

Secrétaire Adjointe : Violaine RABATEL

Autres membres actifs : Pascale BOLLAND, Estelle REY, Christine LAMAISON, Nathalie MARTIN, Kadouge RAHMOUNI.

L'association cantine-garderie de l'école de Le Passage est une association gérée par des parents d'élèves bénévoles. Elle permet à de nombreux enfants du village et des alentours de bénéficier de ses services.

Elle est également composée de deux salariées Cécile CHADUIRON, responsable de la cantine et de Carole LANFRAY, responsable de la garderie. La Mairie met également à notre disposition trois employées communales qui assurent la surveillance des enfants : Brigitte DESROCHE, Christèle BECHET et Danielle GIRARD. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes ces personnes pour leur dévouement et leur travail accompli cette année encore.

Nos enfants bénéficient de plusieurs temps forts dans l'année :

- à la cantine, ils ont pu ainsi découvrir la semaine du goût, le repas de Noël, le tirage du Roi et de la Reine pour l'Épiphanie, la chandeleur et enfin le repas du dernier jour (le pique-nique).



- à la garderie cette année, ils ont découvert un atelier de cuisine avec la confection de pain et d'un gâteau à la carotte. Les enfants préparent également un cadeau pour la fête des mères et pères.

De leur côté, les parents bénévoles ont organisé cette année plusieurs manifestations :

- la vente de nougats pour Noël,
- la préparation d'un repas cuisiné, (lasagnes et tartes aux pommes)
- la vente de fleurs et de plants de légumes (au printemps).

Ces trois manifestations ont remporté un grand succès.

Ces manifestations n'auraient pu avoir lieu sans le soutien des bénévoles, de l'équipe de cantine-garderie, de l'équipe enseignante ainsi que les parents d'élèves et des Passageois. Toutes ces manifestations

permettent chaque année de maintenir le prix du repas de la cantine ainsi que celui des heures de garderie au plus bas.

Nous adressons tout particulièrement nos remerciements cette année à la municipalité pour son aide morale, matérielle et financière, sans laquelle notre association ne pourrait vivre.

Enfin, nous tenons à vous informer que pour la rentrée prochaine, plusieurs parents bénévoles de l'association vont nous quitter, suite à l'entrée de leur dernier enfant au collège. Il serait donc indispensable pour la continuité de l'association cantine-garderie de bénéficier de nouveaux parents d'élèves bénévoles. Nous tenons à vous en remercier par avance.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne et heureuse année 2013.

La Présidente,
Laëtitia CANCELLO



Inscriptions Ecoles Maternelle et Primaire

Pour les familles qui souhaitent scolariser leurs enfants à l'école maternelle ou à l'école primaire à la rentrée 2013, les inscriptions seront ouvertes à compter du mois de janvier 2013, afin de mieux anticiper les effectifs de la prochaine rentrée.

Merci de vous faire connaître rapidement auprès du Directeur d'Ecole :
M. Florent REBOUL au 04.74.88.16.82.

Sou des Ecoles

Cette année, j'ai l'honneur de présider l'association du sou des écoles de Le Passage après avoir été trésorier l'an dernier. Je rappelle que notre association a pour but de récolter des fonds pour subventionner les sorties pédagogiques de nos enfants. C'est pour cela que chaque année, nous organisons diverses manifestations dont le fameux loto, qui se déroule le premier samedi du mois de décembre, ainsi que le vide grenier au début du mois de mai et enfin la fête de l'école fin juin.

Nous avons clôturé l'année 2011/2012 avec un bilan satisfaisant et ce, avec l'aide des parents et personnes bénévoles grâce auxquelles nous avons pu organiser nos différentes manifestations et arriver à ce résultat.

Assemblée générale /élection du nouveau bureau :

L'assemblée générale de rentrée a été organisée le mardi 02 Octobre 2012, comme l'année précédente, en même temps que celle de l'association Cantine-Garderie. Elle a été l'occasion de rencontrer de nouveaux parents voulant apporter une pierre à l'édifice de nos deux associations.

Nous avons procédé au renouvellement du bureau du Sou des Ecoles.

Il se compose ainsi :

<u>Président :</u>	Laurent BRIVET
<u>Vice – présidente :</u>	Rachel MASSONNAT
<u>Secrétaire :</u>	Christelle DECHENAUX
<u>Secrétaire – adjointe :</u>	Marie-Laure CHARVET
<u>Trésorière :</u>	Ingrid VALLON
<u>Trésorière – adjointe :</u>	Barbara TRUFFA

Membres : Pascale et Jean-Luc BOLLAND, Yann LESAIN, Stéphane DURAND-DAMET, Christophe LANFRAY, Valérie et Daniel MAGNIN, Thierry REY, Jérôme VALLON, Claire VEYRET, Alexandra FIORO.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents qui nous ont rejoints au sein de ce bureau.

Manifestations du Sou pour l'année 2012/2013:

* Le loto : Samedi 01 décembre 2012

Un moment convivial et de nombreux lots à remporter dont un téléviseur à led de 80 cm.

* Spectacle de Noël : Lundi 17 décembre 2012

Cette année encore, le spectacle est offert par le sou des écoles.

* Vide grenier : Samedi 04 mai 2013

Si vous souhaitez vous séparer d'objets, vêtements etc. dont vous ne vous servez plus, pensez à réserver votre place !!!

*Fête de l'école : Samedi 29 juin 2013

Une journée agréable à passer entre enfants, parents et amis. Après le spectacle des élèves le matin, vous pourrez déjeuner sur place et profiter des jeux l'après midi.



Equipe pédagogique :

L'équipe pédagogique est constituée de :

- Monsieur REBOUL, Directeur de l'école, classe CP et CE1, effectif : 23 élèves
- Madame FRESSE-TRANCHARD, classe PS, MS, GS de maternelle, effectif : 27 élèves
- Madame SCHIAVO, classe CE2 et CM1, effectif : 24 élèves
- Madame DIEUDONNE, classe CM1 et CM2, effectif : 23 élèves

L'école accueille donc **97 élèves** cette année.

Projets scolaires :

Pour 2012-2013, les enseignants nous ont fait part de leurs projets ci-dessous :

- Madame FRESSE-TRANCHARD pour sa classe de PS, MS, GS, a pour projet :
 - deux sorties à la médiathèque en janvier et février.
 - un spectacle « l'arrosier odyssée champêtre » en février
 - un travail sur la gourmandise.
- Monsieur REBOUL pour sa classe de CP-CE1 a un unique projet :
 - classe musicale du 08 au 12 Avril 2013 à Autrans
- Mesdames SCHIAVO et DIEUDONNE, pour leur classe de CE2-CM1 et CM1-CM2, accompagnées d'un intervenant, ont pour projet les espaces naturels sensibles :
 - sortie raquette au Col de Porte.
 - visite de falaise à Crémieu
 - visite des marais à Fitiellieu

De plus, ces deux classes iront en cours de natation à la piscine de La Tour Du Pin.

Pour les personnes désireuses de connaître toute l'actualité de l'école, nous rappelons les coordonnées de son site Internet : www.ac-grenoble.fr/ecoles38/ .

Remerciements :

Le Bureau remercie tous les parents qui, de près ou de loin, ont apporté leur aide au cours de l'année écoulée. L'association compte encore sur leur investissement cette année.

Nous remercions également les couples qui ont choisi d'offrir au Sou des Ecoles, les sommes récoltées à l'occasion de leur mariage.

Enfin, nous remercions, comme chaque année, la municipalité qui nous apporte une aide matérielle et financière dans la préparation et l'organisation de nos activités, nous permettant de fonctionner dans les meilleures conditions.



Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très heureuse année 2013.

Pour tout renseignement : vous pouvez contacter :

Laurent BRIVET au 04 76 37 17 16 ou Rachel MASSONNAT au 04 74 27 85 24.

Le Président,
Laurent BRIVET

Amicale Boule

Les années se suivent et hélas se ressemblent puisque de nouveau, un élément majeur de notre Amicale Boule nous a quitté. Henri GUILLAUD a pratiqué le sport boule dans sa commune natale de Le Passage dès son enfance. Sa fidélité à ce sport le conduisit à prendre des responsabilités au sein des instances régionales. Il assura pendant plusieurs années la présidence du secteur bouliste de la Tour du Pin qui regroupe pas moins de seize sociétés. C'est lui encore qui, dans les années 90, participa activement au redémarrage de notre société mise en sommeil durant quelques années. Nous garderons d'Henri le souvenir d'un homme affable, très dévoué à la cause sportive et d'excellent conseil.

Nous perdons ainsi un adhérent, notre effectif s'amenuise d'année en année. Combien de temps notre Amicale Boule pourra-t-elle survivre ? C'est une grande déception de ne pas comptabiliser de nouveaux adhérents car je suis convaincu, ayant pratiqué d'autres sports, que le sport boule en vaut bien d'autres. Il faudrait simplement le remettre à la mode.

Les compétitions de la saison écoulée, challenge FERRAND et les deux simples du mois de juin, ont été un succès. Pour le traditionnel concours sociétaires du mois de septembre, le soleil nous a accompagnés dans cette amicale journée.

La saison 2012/2013 verra nos manifestations reconduites :

- en mars challenge FERRAND au boulodrome de Saint-André-le-Gaz
- 1^{er} juin 32 simples 4^{ème} division
32 simples 3^{ème/4ème} division
- fin septembre journée de fin de saison

Bonne année à tous et n'hésitez pas à nous rejoindre, vous ne serez pas déçus.

Composition du bureau : Président : Jean POULET
 Secrétaire : René FRECHET
 Trésorier : Jean POULET

Personne à contacter pour toute information sur l'association :

Jean POULET 79 chemin du Moriot 38490 LE PASSAGE

TEL : 04.74.88.10.45- courriel : poulet.jean@orange.fr



Les concours de tête à tête, 4^o et 3^o/4^o divisions ont été une belle réussite. L'organisation, l'ambiance et le soleil éclatant ont permis un déroulement parfait des parties. En 4^o division, 1/2 finale RIGOLLIER gagne VITTOZ de Torchefelon et HUGON gagne DUTANG de Saint Etienne de Crossey. En finale, HUGON de la Côte gagne RIGOLLIER de Nivolas. 3^o/4^o division, 1/2 finales, BARRAL gagne TRAVERS de Le Pin et GIROD gagne BOUQUET Noël de Saint Genix. La finale est gagnée par BARRAL de Virieu contre GIROD du Pin.

A.c.c.a.

En 2012, nous avons vu notre société s'agrandir à nouveau : 2 jeunes sociétaires sont venus étoffer l'effectif qui est de 27 chasseurs, un record depuis longtemps.

Au printemps, nous avons installé des nichoirs et un agrainoir sur les lagunages du village. C'est une réussite car quelques nichées de cannetons ont vu le jour.

En cas d'apparition de nuisibles chez vous, vous pouvez nous contacter, nous ferons intervenir notre piégeur habilité dans ce domaine.

Composition du bureau :

Président : Daniel FRECHET

Vice-Président : Joseph BARBIER

Trésorier : David VITTOZ

Secrétaire : Mathieu BARBIER

Membres : Martial ARRAULT – Jean GAUTIER

Garde : Maxime BARBIER

Piégeur : Daniel BECHET.

Personne à contacter : Daniel FRECHET –
06.88.24.03.16.

Date à retenir : Boudins dimanche 17 février 2013.



Les amis du château du Passage



Une nouvelle venue sur la commune : l'association "les amis du Château du Passage." Elle a pour but de contribuer à assurer la sauvegarde, la restauration du patrimoine culturel et architectural représenté par le château du Passage, son parc, ses dépendances, ses réseaux hydrauliques. Contribuer aux recherches historiques correspondantes, faire connaître ce patrimoine classé monument historique et permettre au plus grand nombre de le découvrir, c'est une façon générale de participer au rayonnement culturel de la commune et du Dauphiné.

Vu l'ampleur de la tâche, il est fait appel aux bonnes volontés motivées et compétentes dans des domaines très variés : restauration du bâtiment et de ses dépendances, conservation des murs d'enceinte, mise en valeur de l'étang, entretien du parc, recherche sur l'histoire du château et de ses habitants, création d'événements culturels comme les journées napoléoniennes, des concerts, recherche de mécènes...

Exemple : comprendre, retrouver et entretenir le réseau d'adduction d'eau depuis le marais de Prémaudit jusqu'aux douves et aux bâtiments. Ces caniveaux, enterrés pour la plupart, sont souvent en parfait état de conservation alors qu'ils ont plus de 300 ans. Mais parfois le lieu exact de leur passage n'a pas été transmis ou a été oublié depuis longtemps. Une campagne de prospection déclenchée récemment a été récompensée : quelle joie de découvrir après plusieurs jours de recherche, sous 40 cm de terre, un petit ouvrage d'art de séparation des eaux avec des portes coulissantes en fer, digne des fontainiers de Versailles, ignoré de tous et en parfait état de marche.

Voilà ce que l'association vous propose de vivre : adhérez et n'hésitez pas à participer à nos week-ends très conviviaux de « BRICAUPASSAGE ». A bientôt

Contact : Isabelle de SAINT-ROMAIN – Tél : 04 78 22 10 26

L'Art et l'Amitié à Le Passage

Voilà maintenant une année que nous avons commencé l'atelier de sculpture sur terre.

Chaque atelier dure trois heures, mais de l'avis général on ne voit pas le temps passer.

C'est dans une ambiance amicale décontractée que se déroule le travail.

Les progrès sont spectaculaires, les réalisations de plus en plus innovantes.



Le groupe a exposé cette année à la biennale « Corbelin Art 2012 » et a eu un franc succès au milieu d'une centaine d'artistes aux talents divers, peintures, aquarelles, vitraux. Une exposition des « chefs d'œuvres » de l'année aura lieu le 30 et 31 Mars 2013 à la Médiathèque des « Rondiers » Salle Marie-Josèphe LENAULT à Corbelin.

Nous avons réuni nos conjoints au restaurant pour un repas convivial afin de prolonger encore ces moments que l'on prend plaisir à se remémorer.

L'atelier de sculpture sur terre ouvre ses portes, salle Mont Blanc, le jeudi de 14 à 17 heures pour 4 adhérentes et de 18 à 21 heures pour 3 adhérentes.

Une ou deux places sont encore disponibles selon la tranche horaire.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, tous nos vœux de bonheur et bonne santé pour 2013.

Christiane VITETTA
Tel 04.74.88.18.41



Rando Amitié Le Passage

CRAMPONS ET SACS A DOS AVEC RANDO AMITIE

2012, année d'affluence à Rando-Amitié pour participer à la ronde des parcours pédestres et culturels de ce célèbre groupe de randonneurs, présidé et animé par Jacques et Régine CHOLLAT.

De très nombreux nouveaux adhérents-participants ont fait l'honneur de rejoindre cette équipe dynamique qui regroupe, encore une fois une vingtaine de village du Nord-Isère.

Dès janvier, les lundis furent riches en découvertes et itinéraires toujours agrémentés de sites locaux : La Sylve bénite, Panissage, Châbons, Dolomieu, Paladru, Meyrieu-les-Etangs, St-Sixte, Ste-Blandine, Etang de Rosière, Yenne, Chateauvillain, Moras, Domessin, Sermerieu, etc.

A chaque nouvelle saison, la nature se découvre aux marcheurs sous un ciel nouveau. L'été pointait déjà son nez pour les étapes de montagne, quatre journées de découvertes sur les massifs du pays de Gap sous le soleil des Hautes-Alpes, marches, convivialité et rigolades autour des tablées tardives.

Tout l'été, pas de vacances pour les marcheurs et les lundis matin, à la « fraîche, la nature s'offre dans la lumière éclatante. Les jeudis, les sacs sont bien remplis pour affronter les sorties à la journée sur les pentes de nos majestueuses montagnes que toute la France nous envie : Les Sept-Laux, les Balcons du Vercors, Col de l'Arc, Glacier des Quirilies, Chamrousse et les Lacs Robert, Le Pinet, Corbel. Fin août, deux journées à Morzine, un peu de pluie, mais deux jours de joie, d'amitié et de bonne humeur.

C'était déjà la rentrée, mais tout le petit monde de Rando Amitié se retrouvait les lundis pour parcourir nos beaux villages.

Soyons sûrs que 2013 sera un millésime de découvertes et de nouvelles aventures régionales. Bonne année à tous

Louis Guillaud-Rollin

Bureau :

Président	Jacques	CHOLLAT	Tél. 04/74/88/10/12
Vice-Président	Daniel	MATHON	
Secrétaire	Christiane	VITETTA	Tél 04/74/88/18/11
Secrétaire adjointe	Marie Claude	CASTILLAN	
Trésorier	Marcel	GENIN	
Trésorière adjointe	Arlette	GROS	



St Ondras – Chassignieu - Le Passage – Valencogne

L'année 2012 se termine. Cette année encore, la section FNACA de nos quatre villages a été endeuillée par le départ dans un autre monde de nos camarades

René PASCAL le 21 décembre 2011

Edmond FOURNIER le jeudi 8 mars

François VERDEL le jeudi 8 mars également

Lucette POITEVIN, épouse de René, le vendredi 20 avril

René POLAUD, le mercredi 1^{er} août.

Année après année, nos effectifs s'amenuisent. C'est hélas le cours de la vie.

Les activités de l'année

En juin, nous avons fait notre voyage annuel dans le Vaucluse par une belle journée.

Départ en car, visite d'une truffière avec une démonstration de chiens dressés pour les détecter ; repas au restaurant, puis visite / dégustation d'une fabrique de nougats et retour dans nos Terres Froides.

En juillet, ce fut la journée plein air et pique-nique à la cabane des chasseurs de Paladru. Au programme : petite ballade, pétanque ou belote. Ce fut une journée très conviviale.

En novembre, le traditionnel boudin à la chaudière a encore ravi les gourmands.

Les rappelés de la guerre d'Algérie

C'est le résultat de l'enquête faite auprès de 4 rappelés de notre section FNACA de Valencogne/Saint Ondras/ Le Passage et Chassignieu dans l'Isère.

En ce 50^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie par les accords d'Evian en 1962, nous voulons rendre hommage aux hommes rappelés pendant cette guerre.



Les rappelés de la guerre d'Algérie ont aujourd'hui 80 ans et n'ont rien oublié de ce qui a été pour eux un traumatisme. Ils avaient eu 20 ans dans les années 1952. Ils avaient fait leur service militaire de 18 mois, la plupart en Allemagne et en France.

Par décret du 12 avril 1956, ils ont été rappelés pour « l'opération Pénélope » et embarqués immédiatement à Marseille pour l'Algérie. Certains étaient mariés. Ils étaient envoyés en AFN sans aucune préparation à la guérilla, laissant leur emploi et leur famille. Certains ont perdu la vie.

Ils ont été environ 150 000 à partir durant cette année 1956 pour aller renforcer les troupes de soldats appelés du contingent pour faire du « maintien de l'ordre » qui, des années plus tard a été reconnu comme une guerre avec ses 30 000 morts, 250 000 blessés et 2000 disparus.

Les rappelés auront donc fait 18 mois de service militaire, plus 6 à 8 mois de guerre en Algérie et cela, 18 mois après la fin de leur service militaire.

Cet état de fait n'a duré qu'un an car le service militaire des appelés, qui était, à l'époque, de 18 mois, a été passé progressivement à 24, puis 29 ou 30 mois.

Les rappelés avaient fait leur service militaire dans des régiments, disons métropolitains (armée de l'air, transmission, génie ou train) et se sont retrouvés en 1956 dans des Régiments d'Afrique ou commandos, sans être préparés. Outre le traumatisme d'avoir dû effectuer un deuxième service militaire et d'avoir tout quitté, ils sont revenus de cette expérience, amers d'avoir dû aller combattre en Algérie. A l'époque, il n'existait pas de cellule psychologique pour les aider à revenir dans la vie civile et ils sont revenus chez eux presque en catimini.

Alphonse est resté 8 mois à Sidi Nioussa dans le génie pour créer des pistes. Quand il est rentré, son train est arrivé en gare de Virieu dans la nuit. Il a dû faire 8 km à pieds pour rentrer chez lui avec paquetage et valise, car à l'époque, il n'y avait pas de voitures comme de nos jours.

Pierre a été rappelé à la base aérienne d'Alger, où il a été affronté quatre fois au feu lors d'opérations. Il s'est marié durant ce temps et, de ce fait, a été muté à Villacoublay en France où il a terminé son temps de rappelé.

Joseph a été rappelé au Xème RAC. Revenu en France en janvier 1957, il s'est marié mais il a dû faire deux périodes militaires. Pour la première en 1958, il avait deux enfants à charge et pour la seconde, en 1961, il avait trois enfants.

Romain, rappelé le 8 mai 1956 n'a pas débarqué à Alger mais à Mers El-Kébir dans l'Oranais, affecté à la 272^{ème} compagnie de transport, il a participé aux opérations routières (escortes, patrouilles routières). Il y est resté 8 mois.

Ces camarades rappelés ont repris le travail le lendemain de leur retour, sans tambour, ni trompettes.



L'Eglise de Le Passage vous informe...

Mouv'Relais



2012, une année vécue dans le changement !

Une nouvelle équipe de prêtres fut accueillie fin octobre dans notre communauté avec des temps forts à Blandin, Valencogne et bien sûr Virieu qui reste pour nous le point central de nos rassemblements.

En septembre, à l'occasion des journées du patrimoine, nombreux sont ceux qui ont admiré vitraux, tableaux et autres « trésors » grâce à la présence des bénévoles dans les églises de 3 villages du Relais de la Haute Bourbre : Blandin, Le Passage, Virieu.

Que toutes ces personnes soient remerciées.

Il nous faut souligner l'importance de ces bâtiments culturels dans la vie sociale, ils renforcent l'idée de village : le paysage est bien souvent d'abord vu avec le clocher, point de repère et les habitants sont attachés à l'église. C'est un espace sacré, un lieu de mémoire qui évoque pour beaucoup des moments joyeux et des moments douloureux de la vie des familles.

En novembre, la traditionnelle choucroute a réuni à Virieu au cours de la soirée du 10 novembre de nombreux amis qui ont partagé souvenirs et projets pour l'avenir. Que tous ceux qui spontanément ou par engagement ont aidé au bon déroulement de cette rencontre conviviale soient remerciés.

Pour 2013, les vœux à 11h30 le dimanche 6 janvier à la Maison du Relais.

Le samedi 16 mars à 20h à Blandin le « bol de riz ».

Marcelle SARHDAOUI

Contact : Maison du Relais (place H Clavel) vendredi- samedi 10h30 -12h

Tél : 04.74.88.21.36 mail : relaishtebourbre@aliceadsl.fr

Salle des fêtes

A compter du 1er janvier 2013, les modalités de réservations de la salle des fêtes sont modifiées.

Toute demande de réservation devra obligatoirement être faite par écrit sur le formulaire, disponible au secrétariat de mairie ou sur le site internet de la commune, en précisant le motif exact de la réservation ainsi que le nombre de personnes présentes.

Cette demande, si elle est validée, sera suivie de la signature d'un contrat de location, avec versement d'un acompte de 33 % de la location, d'un chèque de caution, d'une attestation d'assurance responsabilité civile ainsi qu'une attestation de prise de connaissance du règlement intérieur de la salle des fêtes ; l'ensemble des documents devant être expressément au même nom, en l'occurrence celui du locataire.

La réservation ne sera définitive qu'à réception du dossier complet au secrétariat de Mairie.

Le non retour des documents dans les délais réglementaires entraîne l'annulation de la pré-réservation.

Les modalités de réservation ainsi que le nouveau règlement intérieur de la salle des fêtes sont applicables, à compter du 1^{er} janvier 2013, pour l'ensemble des utilisateurs ou locataires de la salle (associations, particuliers, école, ...).

A noter, également l'évolution des tarifs au 1^{er} janvier 2013. Se reporter en page 26 de ce bulletin pour en connaître le détail.

Pages Pratiques

Mairie

21 Route de Saint Didier – 38490 Le Passage

Téléphone : 04.74.88.14.07
Télécopie : 04.74.88.07.70
Courriel : mairie.lepassage@orange.fr
Site : www.le-passage-en-dauphine.fr

Horaires d'ouverture au public.

Mardi de 8 h à 12 h.
Jeudi de 16 h à 18 h.
Samedi de 10 h à 12 h.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Ecole mixte de Le Passage

Téléphone : 04.74.88.16.82
Site : www.ac-grenoble.fr/ecoles38

Cantine scolaire

Téléphone : 04.74.88.19.26
Uniquement pendant les heures de cantine

Garderie périscolaire

Téléphone : 04.74.88.19.26
Uniquement pendant les heures de garderie

Numéros de téléphone utiles

Gendarmerie (Communauté de Brigades)

Téléphone : 04.74.88.20.17 Virieu S/Bourbre
04.76.55.90.17 Le Grand-Lemps

Centre anti-poison :

Téléphone : 04.72.11.69.11

S.A.M.U. : Téléphone : 15
S.A.M.U. Social : Téléphone : 115
Gendarmerie : Téléphone : 17 ou 112
Pompiers : Téléphone : 18 ou 112

Correspondant Dauphiné Libéré :

Monsieur Daniel BECHET :
Téléphone : 04.74.88.10.63.

Taxis

Pour les personnes désirant se rendre à La Tour du Pin tous les mardis matin :
Départ : Vers 9 heures sur la place
Retour : En fin de matinée
Renseignements : Mme Hermance FRECHET.
Téléphone : 04.74.88.15.37.

Communauté de Communes Les Vallons de la Tour – C.C.V.T.

22 Rue de l'Hôtel de Ville – 38110 La Tour du Pin

Téléphone : 04.74.97.05.79
Télécopie : 04.74.83.23.28
Courriel : secretariat@lesvallonsdelatour.fr
Site : www.lesvallonsdelatour.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les services de la Communauté de Communes

Crèche multi accueil Les P'tits loups des Vallons
14 rue des Bains - 38110 La Tour du Pin
Tel. 04 74 88 96 23
accueil régulier : 7 h 30 à 18 h 30
accueil occasionnel : 8 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
Email : multiaccueil@lesvallonsdelatour.fr

Relais d'Assistants Maternelles

14 rue des Bains - 38 110 LA TOUR DU PIN
Tel : 04 74 96 50 10
permanences téléphoniques le mercredi et le vendredi de 13h à 14h.
Email : ram@lesvallonsdelatour.fr

Médiathèque des Vallons de la Tour

2 rue Hector Berlioz - 38 110 LA TOUR DU PIN
Tel : 04 74 83 59 00 - Fax : 04 74 83 59 09
Email : mediatheque@lesvallonsdelatour.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi 10h - 12h et 15h30 - 18h30
Mercredi 10h - 12h et 14h - 17h
Vendredi 15h30 - 18h30
Samedi 10h - 12h et 14h - 17h
En été fermé le samedi

Syndicat des Eaux

74 Chemin du Moriot – 38490 Le Passage
Téléphone : 04.74.88.14.64
Télécopie : 04.74.88.71.06
Téléphone astreinte : 06.80.59.58.45
Courriel : smeahb@orange.fr
Site : www.hautebourbre.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au Vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Monsieur le Président reçoit sur rendez-vous.

Informations Relevé de compteurs

Comme chaque année, l'agent du Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre passera relever votre compteur d'eau.
Période : du 28 mars au 2 mai 2013.

SICTOM de Morestel

Téléphone : 04.74.80.10.14

Courriel : contact@sictom-morestel.com

Déchèterie

Notre commune bénéficie de trois déchèteries :

ZI du Chapelier à Saint Jean de Soudain

Ouverture : de 9h00 à 12h15 / 13h45 à 18h00

lundi - jeudi - vendredi et samedi

de 13h45 à 18h00 le mercredi.

Le plateau à La Chapelle de la Tour

Ouverture : de 9h00 à 12h15 / 13h45 à 18h00

lundi - mardi - vendredi et samedi

de 9h00 à 12h15 le mercredi.

Tapon à Fitolieu / Saint André le Gaz

Ouverture : de 8h00 à 12h00 : mardi et jeudi

de 13h30 à 17h30 : lundi, mercredi, vendredi

de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 le samedi.

Préfecture de l'Isère

Place de Verdun - BP 1046 - 38021 Grenoble Cédex 01

Téléphone : 04.76.60.34.00

Télécopie : 04.76.51.34.88

Site internet : www.isere.pref.gouv.fr

Sous-Préfecture

19 Bis Rue Joseph Savoyat

38110 La Tour du Pin

Téléphone : 04.74.83.29.99

Télécopie : 04.74.97.18.86

Horaires d'ouverture au public (Hors cartes grises)

Du lundi au vendredi : De 8 h 30 à 11 h 45

Le lundi et jeudi après-midi : de 13 h 30 à 16 h.

Cartes grises

Pour l'établissement d'une carte grise il est obligatoire de prendre un rendez-vous au préalable.

Les rendez-vous sont pris par téléphone du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h.

Retraite complémentaire des salariés CICAS

Pour préparer votre dossier de retraite complémentaire, composer le 08.20.20.00.14.

Pour la constitution des dossiers de retraite complémentaire ARRCO, AGIRC, IRCANTEC des permanences sont assurées par la CICAS les jours suivants :

Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 sur rendez-vous.

Lieu : Centre Social – 9 Rue Contamin
La Tour du Pin.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie CPAM assure également des permanences le même jour pour les dossiers de retraite.

Assistance Sociale M.S.A.

Permanence : * 60 Rue de la République

38300 Bourgoin-Jallieu. Tél : 04.74.93.06.01

* 7 Place du Champ-Mars 38110 La

Tour du Pin. Tél : 04.74.83.25.00

Assistance Sociale de la D.I.S.S.

Bureau : Centre d'action médico-sociale

Rue du Grand Champ

38730 Virieu S/Bourbre

Téléphone : 04.74.88.21.62

Télécopie : 04.74.97.96.63

Permanence : Sur rendez-vous.

Salle des Fêtes

Les réservations de la salle des fêtes se font au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au public. Toute réservation doit être entérinée par la signature du contrat de location avec versement d'un acompte représentant 33 % de la location et d'un chèque de caution. Il est également obligatoire de fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile ainsi qu'une attestation de prise de connaissance du règlement intérieur. L'ensemble des documents doit être au même nom.

Les associations de la commune qui louent la salle des fêtes plusieurs fois dans l'année pour des manifestations à but lucratif bénéficient de la gratuité de la deuxième location (sauf consommation de fuel et de gaz).

En plus de la location, le locataire devra s'acquitter en fonction des consommations constatées :

- Fuel : tarif en vigueur lors de la location.

- Gaz : tarif en vigueur lors de la location.

- Location lave-vaisselle et vaisselle : 40 euros

Tarif de location :

Particulier de la commune :	1 jour :	130 €
	2 jours :	190 €
	Caution :	500 €
Particulier extérieur :	1 jour :	350 €
	2 jours :	480 €
	Caution :	800 €

Association avec but lucratif :

De la commune :	1 jour :	90 €
Extérieure :	1 jour :	350 €
	Caution :	500 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur avec repas : 1 jour : 150 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur sans repas : 1 jour : Gratuit
uniquement charges de fuel et gaz, au tarif en vigueur au jour de la location.

Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de : Naissance Mariage Décès	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali	Gratuit
Carte d'électeur	A la mairie du lieu de domicile ou lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité CNI Valable 10 ans	A la mairie du domicile	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie intégrale acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Timbre fiscal de 25 € en cas de perte ou vol.
Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes. Se renseigner à la Mairie du domicile.	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie. Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile copie acte de naissance, ancien passeport.	Personne majeure : Timbre fiscal de 88 € Personne mineure âgée de 15 à 18 ans : Timbre fiscal de 44 € Personne mineure de moins de 15 ans : 19 €
Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française	A la mairie du domicile	Livret de famille, CNI du mineur. Si les parents sont divorcés ; jugement du TGI décidant de l'autorité parentale.	Gratuit
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn	Gratuit
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Certificat d'hérédité	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la CNI	Gratuit

Nouveaux arrivants en 2012

Ils ont fait le choix de s'installer sur la commune. Nous leur souhaitons la bienvenue.

M. et Mme BOULANGER Jean-Claude – chemin du Cabit
M. DE OLIVEIRA Rémy et Mme COMTE Charlotte – chemin du Magnit
Mme ROUGIER Pascaline – chemin du Cabit
M. ROIZON Jean-Pierre et Mme GUILBERT Lydie – chemin du Tramoley
M. TAFIKI Ludovic et Mme POTIER Claire – route de Saint Didier
M. ZANONI Roger et Mme CAPELLI Françoise – chemin du Magnit



Nouveaux arrivants 2011.

Etat Civil 2012

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2012 (du 15 décembre 2011 au 15 décembre 2012).

Naissances

GRELET Alexandra	17 décembre 2011
DI TOMMASO Josselin	15 février 2012
EFFANTIN Axel	21 mars 2012
WALSER Lucas	29 mai 2012
BARBIER Cali	16 juin 2012
DUCRET Noé	14 octobre 2012

Mariage

GRELET Karim et JACQUEMOND-COLLET Aude	7 janvier 2012
MATEUS TEIXEIRA Manuel et DESROCHE Charlotte	7 juillet 2012
BARBIER Florian et CASTALDI Carole	7 juillet 2012
MOINE Jérôme et SANGLERAT Fabienne	28 juillet 2012
MILLIAS-BEL Didier et MASSET Sandrine	22 septembre 2012

Décès

GRELET Charles	30 janvier 2012
GRANDJEAN Daniel	27 février 2012
VIUDEZ Gérard	17 juin 2012
RABATEL Alphonse	30 août 2012
MOURETTE Michel	18 septembre 2012
MARMIGNON Ginette	24 septembre 2012
RABILLOUD Jean-Claude	27 octobre 2012

Bâtiments Communaux

Présentation des travaux réalisés au cours de l'année 2012

Travaux de peinture

La réfection des peintures des menuiseries extérieures de l'école « coté cour » - 8 fenêtres et 3 portes - a été confié à la SARL GUILLAUD Loïc de St André le Gaz, pour la somme de 1392,14 € TTC. La réfection « une couche de peinture » des 3 portes d'entrées du bâtiment Mairie a été réalisée gracieusement par la SARL GUILLAUD Loïc.

Travaux de maintenance à l'église

Suite au contrôle du 16 janvier le remplacement des brides de la 1^{ère} cloche d'un poids de 900 Kg s'est avéré nécessaire. La société SAE « Société Annecienne Equipement » à ANNECY a exécuté les travaux pour la somme de 1172,08 € T.T.C.

Travaux de menuiserie

Par souci d'économie d'énergie et de renforcement de la sécurité aux effractions, la fabrication et la pose des 4 portes palières du bâtiment Mairie a été confié à l'entreprise COMTE Gérald de le PASSAGE, pour la somme de 6527,00 € TTC.

Travaux réalisés par les élèves en classe de CAP Installateur à la MFR le Chalet à St André le Gaz :



Fabrication et pose de 2 blocs-portes aux greniers du bâtiment mairie :
Coût de la fourniture : 233,69 € TTC.



Fabrication et pose d'étagères dans le placard du secrétariat de Mairie.



Fabrication et pose de 5 modules étagères dans la salle de motricité de la classe maternelle.
Coût de la fourniture : 181,49 € TTC.



Fabrication et pose de 4 modules étagères aux archives du secrétariat de mairie.
Coût de la fourniture : 754,15 € TTC.



Habillage en lambris des fermes du préau de la cour de l'école.
Coût de la fourniture : 456,36 € TTC.

Local basket

Réalisation de la dalle par la commission bâtiment aidée de bénévoles. (découpe du goudron, coffrage et coulage de la dalle ainsi que la démolition de l'ancien local basket et l'évacuation des gravas).



Construction sur site du local basket « murs et toiture » par les jeunes CAP installateur de la MFR. Coût total des fournitures : 5188,04 € TTC.

Travaux de zinguerie

Réalisés par l'entreprise CHABOUD Thierry de la Bâtie Divisin :

- Habillage en tôles laquées des bandeaux de pignons du hall d'entrée de la salle des fêtes pour un montant de 167,44 € TTC.
- Habillage en tôles laquées des bandeaux du local basket pour un montant de 215,28 € TTC.
- Travaux de couverture zinguerie sur le bâtiment Mairie pour un montant de 7485,76 € TTC.
- Remplacement de la descente de gouttière vers entrée maternelle pour un montant de 584,84 € TTC.

Travaux de maçonnerie et carrelage

- Réfection du mur de clôture vers le secrétariat de Mairie confiée à l'entreprise CHAVAND de St CLAIR de la TOUR pour la somme 3104,82 € TTC.
- Réfection des faïences dans le vestiaire N°2 du local foot (USCP) confiée à l'entreprise SICAUD de St ONDRAS pour la somme 1503,62 € TTC.

Travaux de plomberie

Réalisés par l'entreprise GIROUD Raphaël de Le PASSAGE pour la somme de 1756.92 € TTC.

- Remplacement du mélangeur de la plonge de la salle des fêtes.
- Remplacement du coffret de coupure chaufferie à la salle des fêtes.
- Suppression de 2 réducteurs de pression vers les compteurs des appartements mairie
- Remplacement de 2 nourrices de raccordement d'eau.
- Pose de robinets poussoirs sur les extérieurs sur nos bâtiments (pour éviter le gaspillage de l'eau).
- Changement de coffrets coupure gaz et vanne police sur les extérieurs sur nos bâtiments.
- Pose de robinets poussoirs et d'émousseurs aux bâtiments écoles.

Travaux d'électricité

Les travaux suivants ont été confiés à la SARL PERRIN Electricité de VIRIEU pour un montant de 3414,28 € TTC.

- Equipement intérieur du local basket.
- Remplacement des fusibles par des disjoncteurs sur le tableau de la Salle des Fêtes et modification des commandes d'éclairage.
- Remplacement de 6 blocs de secours dans nos bâtiments.
- Pose d'un projecteur avec programmateur dans la cour d'école pour améliorer l'accès à la garderie.
- Des dépannages suite à des pannes diverses.

Divers

- Réalisation d'un diagnostic accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de nos établissements recevant du public, de la voirie et des espaces publics. La société QUALICONSULT de VEUREY-VOROIZE a été retenue pour la prestation pour un montant de 3229.20 € TTC.
- Installation de portes westerns en métal pour clore le nouveau local à poubelles vers la mairie. La fabrication et la pose ont été assurées par Gabriel GRIVOLLA.
- Un étendage pour les locataires du bâtiment mairie a été réalisé par Serge MOREL.
- Pour plus de discrétion lors des périodes de permanences, une radio a été installée dans le hall du secrétariat de mairie. Coût d'achat 239,70 € TTC.

Dégradations

- Suite à des jets de pierres sur les 4 vitres feuilletées du local Basket et de 2 doubles vitrages de la maternelle, remplacement de celles-ci par la société ISOCLAIR de St CLAIR de la TOUR pour la somme 1506,48€ TTC, pris en charge partiellement par l'assurance de la commune.
- Tentative de vol des câbles des projecteurs du stade. Par chance les malfaiteurs n'ont pas réussi à sortir les câbles après les avoir sectionnés.



Voirie

Elagage et broyage

L'entreprise Exploitation Forestière DUMONT de Sainte-Blandine a réalisé l'élagage et le broyage des accotements des chemins communaux pour un montant total de 7208.29 € TTC.

Celle-ci avait également effectué le broyage intermédiaire de l'herbe en bordure des chemins au printemps, pour un montant de 2795 € TTC.

Dans les précédents bulletins, nous vous informions déjà, du fait que les travaux d'élagage étaient de plus en plus lourds pour le budget communal, alors qu'une bonne partie devrait être réalisée par les propriétaires riverains (exemple : haie en bordure de voirie).

Le changement de prestataire, cette année (entreprise DUMONT en lieu et place de l'entreprise VIEUX-MELCHIOR qui a arrêté cette activité), a été l'occasion de redéfinir les travaux d'entretiens réalisés par la collectivité, notamment pour ce qui concerne les haies, en bordure des voiries communales.

Pour cela, nous sommes partis d'un constat évident : les haies dont les essences ne sont pas naturelles comme les lauriers, les thuyas, les cyprès,... ont été plantées volontairement par leurs propriétaires. Elles sont donc privatives, et ce n'est donc pas à la commune de procéder à leur entretien. Ce sont donc les directives qui ont été données à l'entreprise.

Ceci n'est qu'une première étape. L'objectif étant progressivement de redonner aux propriétaires riverains des voies communales, l'entretien des haies qui leur incombe. Un certain nombre le font déjà de leur propre initiative.

Simple question de bon sens et d'équité entre contribuables que nous sommes !

Déneigement 2012/2013

Les travaux de déneigement des voies communales ont été confiés à l'entreprise Exploitation Forestière DUMONT pour la saison 2012/2013, pour un coût horaire de 60 € H.T et un forfait annuel d'astreinte de 450 € H.T. Le salage continue à être assuré par la commune.

Point à temps et réfection de voirie

Les travaux de point à temps ou emplois partiels ainsi que la réfection d'une partie du chemin du Tramoley (exécution d'un bi-couche) ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE, dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre de la CCVT pour un montant total de 23923.40 € TTC. Le coût réel pour la commune est de 10203.35 €, compte tenu d'une subvention du Conseil général de 5918.60 € et d'un fond de concours voirie de la Communauté de communes de 7801.45 €.

Stade

L'entreprise BOURDIER a été retenue pour réaliser la tonte et le ramassage de l'herbe du terrain de football ainsi que la tonte des abords du stade et de l'espace situé à proximité de la salle des fêtes pour un montant annuel de 5003.30 € TTC.

Travaux d'eaux pluviales

Des travaux sur le réseau d'eaux pluviales ont été effectués, par l'entreprise FOURNIER, chemin de la Fauconnière. Après plusieurs incidents successifs de débordement ou d'inondation de la voirie, liés à des tuyaux bouchés par le calcaire, il a été procédé au remplacement de la canalisation en bordure de la voie communale, puis dans la continuité à la création d'un regard et d'un nouveau tronçon en remplacement d'une partie privative. Le coût total s'élève à 14310.14 € TTC.

Traversée du village

L'inauguration des aménagements de la traversée du village le 15 septembre 2012, symbolisée par la coupure du ruban tricolore devant le parvis de la Mairie, marquait la fin officielle des travaux de la 2^{ème} tranche, pour la partie allant du chemin du cimetière jusqu'au carrefour de la place.

C'est désormais une continuité piétonne de la place jusqu'à l'église, qui caractérise cet aménagement et permet un cheminement en toute sécurité, conforté la nuit par la continuité de l'éclairage public, totalement revu. On peut également apprécier l'ouverture du paysage en longeant le stade, donnant une perspective intéressante sur les hameaux dominant la commune. Le parvis de la Mairie remet en valeur le bâtiment qui s'impose naturellement au centre du village. Puis, le retournement du monument aux morts conforte la place, permet de célébrer les cérémonies commémoratives en toute sécurité et dans le plus grand respect dû aux disparus des différentes guerres.

Par ailleurs, un abri bus pour nos collégiens et lycéens est venu compléter, harmonieusement l'arrêt de bus scolaire.

Nous remercions encore une fois, les riverains pour leur patience et leur compréhension durant les travaux, pour les désagréments occasionnés.

Les premiers résultats de mesure de vitesse des véhicules traversant la commune, par le radar préventif de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour, montrent une baisse significative des dépassements de vitesse, ce qui était également un des objectifs escompté.

Le montant total des travaux de la 2^{ème} tranche s'élève à 315 000 € TTC. Ils ont été financés, d'une part, à 40 % environ par des subventions de l'Etat au travers de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux, et d'une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur (enveloppe parlementaire), du Conseil général de l'Isère sur les amendes de police, et du Syndicat Energies de l'Isère au titre de l'éclairage public, et d'autre part, par un emprunt communal à hauteur de 60 %.

Acquisition de matériels et équipements divers

Voirie :

- Barrières et potelets de protection pour un montant total de 2569.14 € TTC.
- Jardinières parvis Mairie pour un montant de 4424.95 € TTC.
- Abri bus stade, réalisé par l'entreprise Cochard, pour un montant de 3767.22 € TTC.
- Complément de décors pour les illuminations pour un coût de 3716.45 € TTC.
- Panneaux de signalisation pour un montant total de 1498.59 € TTC.
- Filets à neige (complément) pour un montant de 1120.90 € TTC.
- Tondeuse pour un coût de 6566.04 € TTC.

Bâtiments :

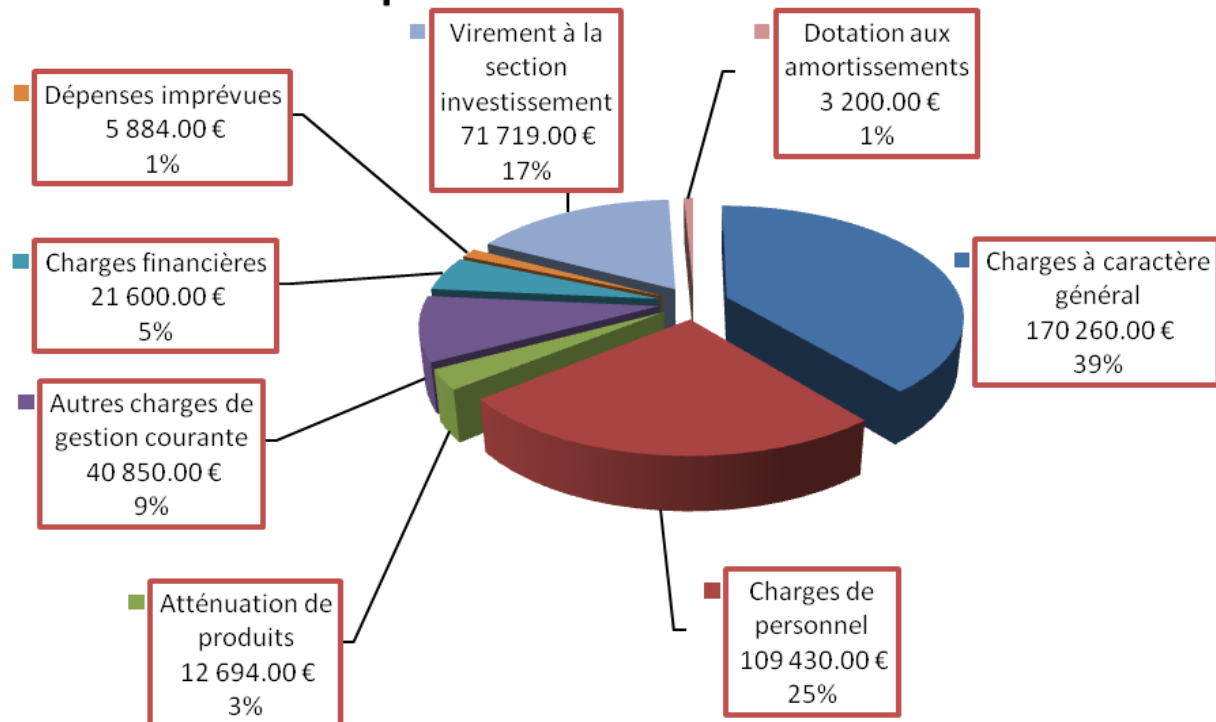
- Remplacement du réfrigérateur cantine pour un montant de 762 € TTC.
- Remplacement ordinateur + imprimante école pour un coût total de 1149.36 € TTC.

Budget communal

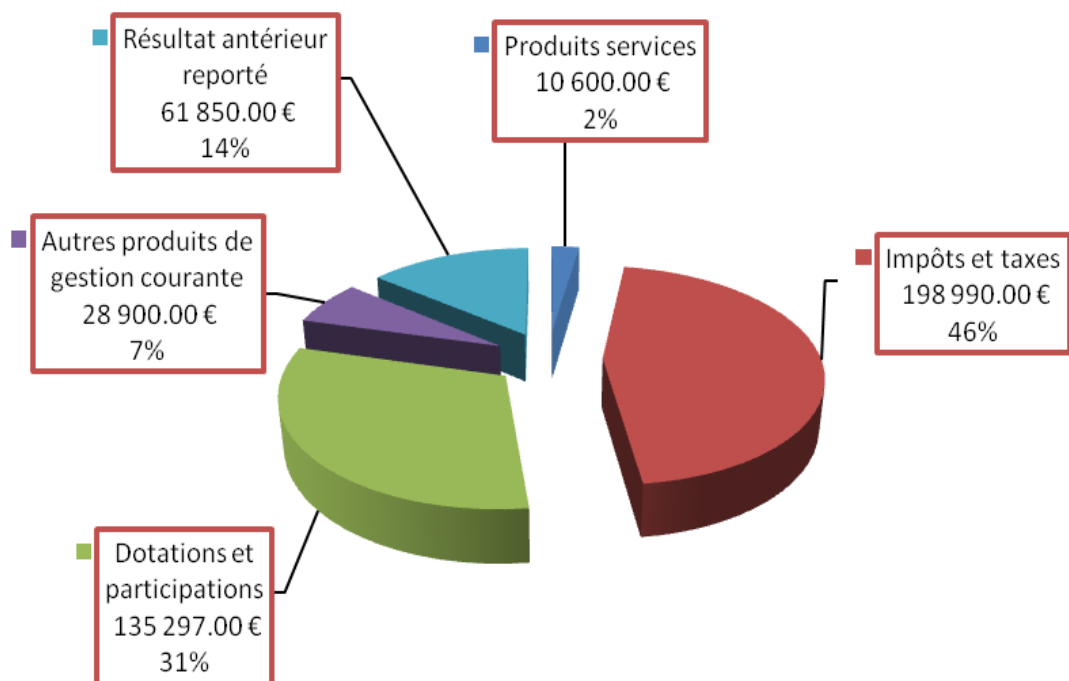
Le compte administratif 2011 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 161.854,43 €uros et un excédent d'investissement de 131.398,55 €uros. Le budget primitif pour l'année 2012 s'élève à la somme de 435.637 €uros en section de fonctionnement et à la somme de 468.809 €uros en section d'investissement.

**Répartition du budget primitif principal par chapitre.
Année 2012 – Section de Fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement

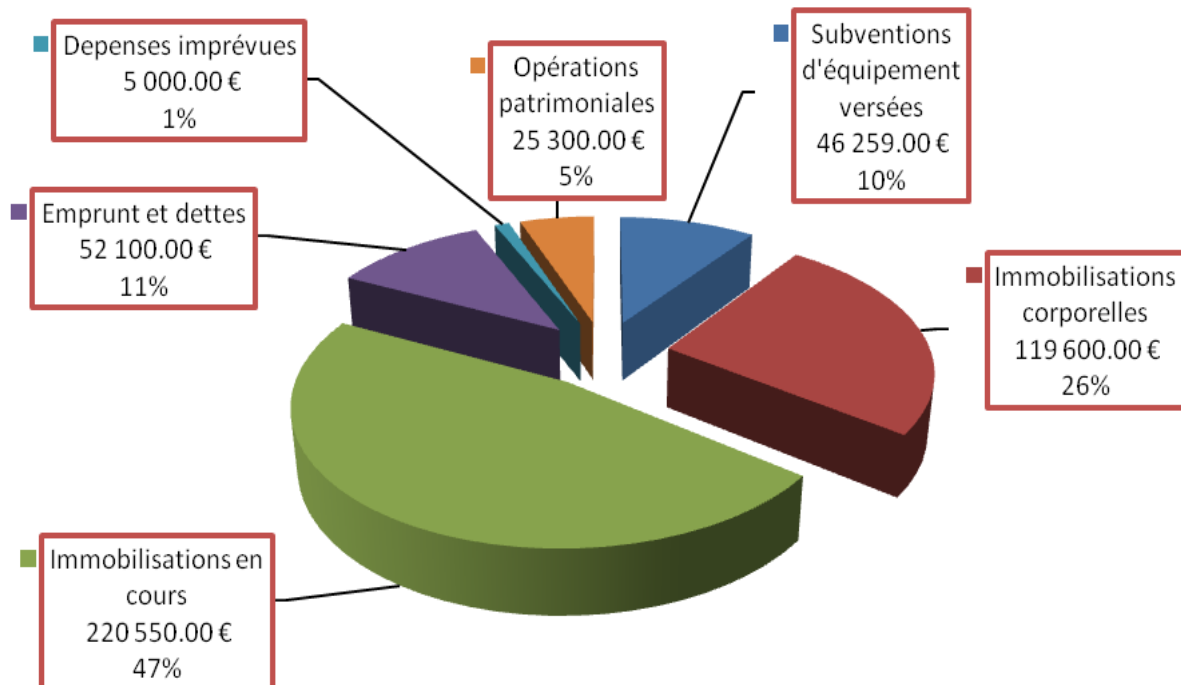


Recettes de fonctionnement

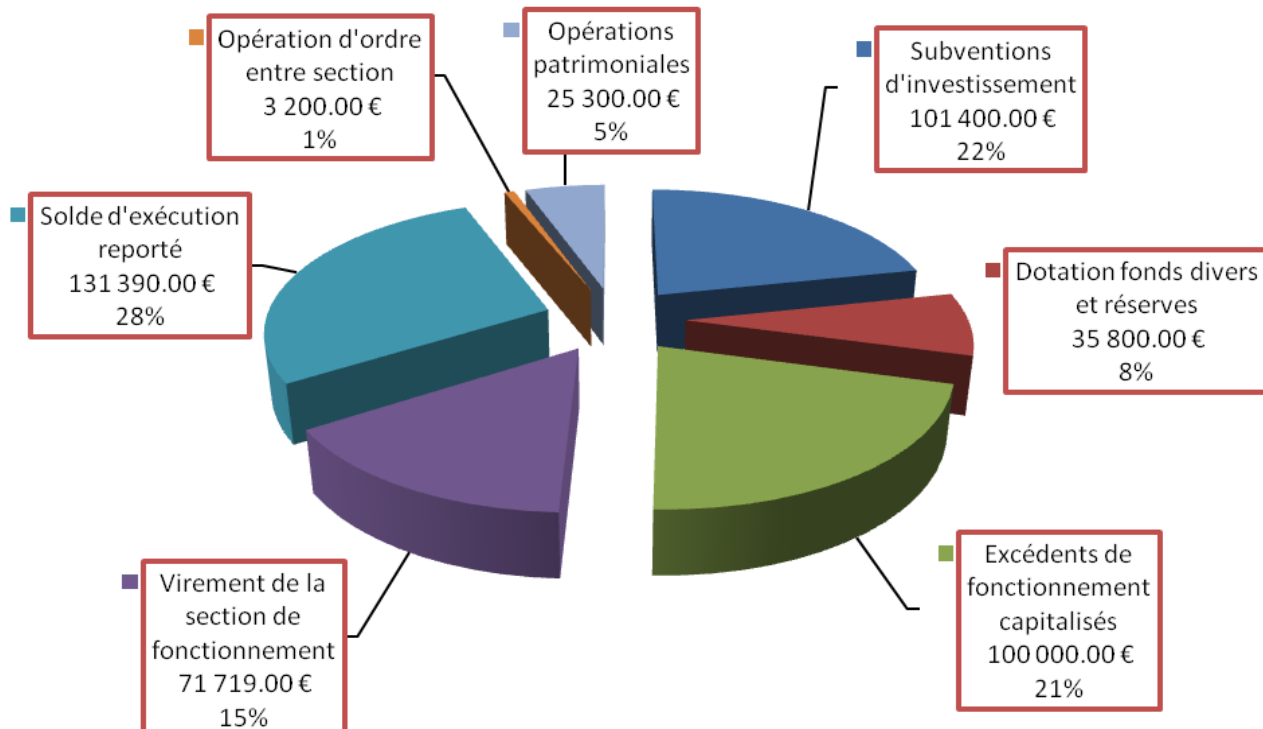


**Répartition du budget primitif principal par chapitre.
Année 2012 – Section d'investissement**

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Centre Communal d'Action Sociale

Budget du Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Le compte administratif 2011 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 4142.02 €

Le budget primitif pour l'année 2012 s'élève à la somme de 6642 €.

Repas de l'Amitié - 18 novembre 2012

Le repas a réuni, 57 convives, dans la bonne humeur, heureux de se retrouver autour d'une bonne table.

Les membres du CCAS avaient opté cette année pour une harmonie de couleur chocolat et orange vif et sur les tables de petits kalenkoés de même couleur, complétaient la décoration.

Le menu était délicat, les sauces gouteuses et l'accompagnement de légumes judicieux.

C'est avec un grand plaisir que le public s'est laissé embarqué dans une rétrospective musicale à travers un siècle de chansons magistralement interprétées. Tout ceci n'a pas empêché nos troubadours habituels d'exécuter avec bonne humeur leurs chansonnettes en fin d'après-midi, suivies d'un petit tour de piste en dansant.

L'originalité du spectacle a enchanté tous les invités. Ce fut une agréable journée avec des regrets pour tous ceux qui n'avaient pu être présents et le plaisir de revoir ceux qui nous ont rejoints à nouveau.

Nous vous disons à l'année prochaine et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que tous nos vœux de bonheur pour l'année 2013.



Colis de Noël

En cette fin d'année, les membres du CCAS ont offert aux aînés de notre Commune de plus de 75 ans, 35 colis de gourmandises. Nous leur souhaitons bonne dégustation et meilleurs vœux pour 2013.

A l'occasion de la fête de l'Ecole le 30 juin dernier, les 9 élèves de la classe de CM2 dont la scolarité à l'Ecole communale s'achève ont reçu le traditionnel dictionnaire en présence de Marie-Thérèse CORNU, 1ère Adjointe.

Nathan COMTE, Damien DEFRANCE, Léa DUMAS, Paul DURY, Pierre-Lucas FERNANDEZ, (absent sur la photo), Alizée FRECHET, Joris MARTIN, Elliott RALIERE, Baptiste VICHERD.



Commission Embellissement Fleurissement Environnement

Notre village a changé ! Quant on longe la route de Saint Didier, la perspective ouverte le long du stade laisse le regard se perdre dans la végétation en traversant l'étendue du terrain de foot. Ceci donne une impression de grandeur, d'infinie, de liberté.

La réfection du parvis de la Mairie et du Secrétariat, avec le choix de gravillons aux couleurs contrastées accroche la lumière. La sélection et la position judicieuse des bacs partagent harmonieusement le terrain. Ceci a donné l'occasion au groupe bénévole des élus d'organiser des plantations de géraniums zonales et de géraniums lierres de qualité que vous avez pu admirer lors de l'inauguration de la traversée du village. Une vague de froid précoce nous a contraints à mettre à l'abri certains des plants que nous pourrions récupérer et remettre en terre le printemps prochain.

La journée du 31 Mars était baignée de soleil, ce qui fit le bonheur de tous ceux qui s'étaient déplacés pour participer à la journée de l'environnement. Celle-ci était organisée conjointement avec les communes membres du SICTOM. Les enfants étaient nombreux. Protégés par des gilets verts et fluorescents, des gants bien souvent trop grands pour leurs petites mains, ils se sont éparpillés gaiement escaladant les fossés afin d'arracher au sol les restes de mégots, les bouteilles et autres déchets cartons et plastiques jetés par d'autres personnes souvent inconscientes des conséquences de leurs gestes.

En 2013 la journée de l'environnement aura lieu le samedi 23 Mars.



La commission
Embellissement,
Fleurissement,
Environnement,
vous souhaite de bonnes
fêtes pour cette fin d'année,
la santé et tout le bonheur
du monde pour l'année
2013.

Urbanisme

Certificat d'urbanisme.

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

- Maître AMAURY-BOUDROT pour la propriété Guillaud au hameau de Courmourousse.
- Maître Charles BAUD pour la propriété Reynaud au hameau du Tramoley
- Maître ROBLOT pour la propriété Dumas au lieudit les Cabits
- Maître BILLON-GALLAND pour la propriété indivise Gonnet/Guigard/Vallin aux hameaux des Bruyères – du Magnit – des Villettes et du Villard.
- SCP DUBOIS & GLAIZE pour la propriété Romagnoli sise route de Saint Didier.

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUb (certificat d'urbanisme opérationnel – Il indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée) :

- M. COLLIAT Robert pour la transformation d'une grange en maison d'habitation au hameau des Bruyères.

Déclarations préalables.

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2012 (Construction de moins de 20 mètres carrés ou travaux divers ou division de terrain).

SARL Les Haras de Fuyssieux pour la construction d'un appentis, chemin de la Motte.

SARL Les Haras de Fuyssieux pour l'installation d'un tunnel abri de stockage, chemin de la Motte.

Syndicat des Eaux pour le détachement de trois lots en vue de la construction, chemin du Moriot.

Mme BARRUEL Monique pour la rénovation de façades, chemin de la Fauconnière.

M. BELLAT Francis pour la construction d'un appentis, chemin des Grébilles.

M. BONGIORNI Giuliano pour la construction d'une piscine, chemin de la Motte.

M. LINOSI Patrice pour l'agrandissement de sa maison individuelle, chemin du Moriot.

M. REYNAUD Christophe pour la construction d'une clôture, route de Saint Didier.

M. RAHMOUNI Karim pour la construction d'une piscine et d'un abri de jardin, route de Saint Didier.

SARL Les haras du Cabit pour la construction d'abris à chevaux, chemin de la Motte.

Permis de construire.

Ont obtenu un permis de construire en 2012 :

M. MOREL Serge pour l'agrandissement de sa maison individuelle, route de Saint Didier.

M.MOUVEAU/Mlle MULTIN pour la construction d'une maison individuelle et d'un bâtiment à usage professionnel, chemin Saint-Pierre.

SARL Les Haras de Fuyssieux pour la construction d'un bâtiment agricole, chemin de la Motte.

M. DENIAU/Mlle BERGER-RABOT pour la construction d'une maison individuelle, route de Saint Didier.

M. DERESSE/Mlle PEREZ pour la construction d'une maison individuelle, chemin du Tramoley.

M. BOULON François pour la construction d'une piscine et d'un local de rangement, chemin de la Fauconnière.

M. BOULANGER Jean-Claude pour l'agrandissement de sa maison individuelle, chemin du Cabit.

M. DUCRET Christophe pour l'agrandissement de sa maison individuelle, chemin du Souzan.

Permis de démolir

Mme BARRUEL pour la démolition d'une grange, chemin de la Fauconnière.

P.L.U. Plan local d'urbanisme



Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé, finalement, le 29 novembre 2012 par le Conseil Municipal. En effet, suite à l'avis formulé par le Préfet au nom des services de l'Etat, la commune était contrainte de faire réaliser la carte des aléas, afin que ceux-ci puissent être reportés directement sur la carte de zonage du PLU. Cette étude supplémentaire, d'une durée de trois mois environ, a retardé d'autant la procédure de finalisation et d'approbation du PLU.

Le dossier complet du PLU a été déposé en sous-préfecture de la Tour du Pin, le 10 décembre 2012, faisant ainsi courir le délai de recours.

Il sera donc exécutoire, c'est-à-dire applicable sur le territoire de la commune, à compter du 11 janvier 2013 ; le Préfet disposant de trois mois pour notifier son éventuelle opposition.

C'est la fin d'une longue procédure (révision du Plan d'Occupation des Sols lancée le 20 janvier 2009), complexe, très encadrée par les différents textes de Loi, qui ne cessent d'évoluer et qu'il est préférable de prendre immédiatement en compte. C'est ainsi, que les dispositions du Grenelle de l'environnement ont été prises en considération, faisant de notre PLU, un des premiers PLU dit « Grenelle » du département de l'Isère.

La gestion économe de l'espace, renforcée par le Grenelle de l'environnement, est le mot clef de ce nouveau document d'urbanisme : le centre village est renforcé, le développement des hameaux est limité, les zones agricoles et naturelles protégées. Si les règles de constructibilité sont plus strictes, néanmoins celles-ci s'assouplissent quelque peu, dans les zones U (dites Urbanisées) comme le centre bourg, la Souzan, le Moriot et le Magnit.

Aussi, nous souhaitons vivement que l'adoption du PLU permette de redonner un nouvel élan à notre commune, tant au niveau des projets de la collectivité, que ceux des particuliers : maintien des jeunes mais aussi des personnes âgées sur notre territoire, maintien voire progression des effectifs de notre école, création de nouveaux logements locatifs, développement des activités de commerce et d'artisanat, ..., le tout de manière maîtrisée, économe et la plus ordonnée possible.

SCoT Nord Isère - Schéma de Cohérence Territoriale

Le SCoT est un outil de planification intercommunal, couvrant 94 communes, qui vise à mettre en cohérence les politiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de déplacements, d'implantations commerciales et de grands équipements.

Les objectifs du SCoT sont multiples. On peut les classer en deux catégories : les objectifs généraux et les objectifs thématiques.

Les objectifs généraux :

- Concevoir un développement prenant appui sur l'organisation actuelle du territoire et notamment ses bassins de vie.
- Concevoir une politique d'accueil des nouveaux habitants en phase avec leurs besoins et avec les orientations possibles de chaque territoire.
- Rechercher de nouveaux équilibres démographiques, sociaux et économiques entre les territoires composant le SCoT.
- Promouvoir un développement axé sur la qualité environnementale dans l'intérêt des habitants, des acteurs et des usagers.

Les objectifs thématiques :

- Maîtriser le développement urbain et péri-urbain.
- Proposer un développement garantissant une qualité de vie aux générations suivantes.
- Préserver les ressources naturelles (espace, eau, air).
- Organiser les déplacements et faire du développement des alternatives à la voiture individuelle une priorité dans le projet d'organisation du territoire.
- Accompagner le développement économique et les évolutions des activités du territoire.

Le Scot a été approuvé par le Conseil Syndical réuni le mercredi 19 décembre 2012.

Pour en savoir plus consultez le site internet du SCoT Nord-Isère – www.scot-nordisere.fr

Syndicat Mixte d'eau et d'assainissement de la Haute Bourbre



74 chemin du Moriot – 38490 Le Passage
Tél : 04.74.88.14.64 - Fax : 04.74.88.71.06. Courriel : smeahb@haute-bourbre.fr

Les bâtis, neufs ou faisant l'objet d'une extension, lorsqu'ils sont raccordés à l'assainissement collectif, supportent une taxe.

L'année 2012 a vu une modification au 1^{er} juillet, la P.R.E. disparaissant pour être remplacée par la P.F.A.C.

LA P.F.A.C.

La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (P.F.A.C.) a été créée par une loi de mars 2012. Elle a succédé à une autre taxe, la Participation pour le Raccordement à l'Egout (P.R.E.), son calcul étant légèrement différent. Les textes ont fixé au 1^{er} juillet 2012 la disparition de la P.R.E. et l'entrée en vigueur de la P.F.A.C.

Deux types d'effluents sont distingués : les eaux usées domestiques, et les eaux usées « assimilées domestiques ».

1/ La PFAC s'appliquant aux eaux usées domestiques

a) Les redevables :

- Le propriétaire construisant une habitation et se raccordant au réseau collectif existant.
- Le propriétaire d'une habitation existante, déjà raccordée au réseau d'assainissement, lorsqu'il réalise des travaux d'extension, d'aménagements intérieurs, de changement de destination de l'immeuble, ayant pour effet d'accroître le rejet d'eaux usées.
- Le propriétaire d'une habitation possédant jusque-là un assainissement individuel, et devant se raccorder au réseau collectif après extension de ce dernier.

b) Le fait générateur et l'exigibilité :

- La facturation de la P.F.A.C. est faite dès le raccordement de l'immeuble, ou de l'achèvement soit de l'extension, soit de la partie réaménagée.

c) Le mode de calcul de la PFAC :

- La base de calcul est la surface de plancher créée.

d) Les tarifs à appliquer :

- Tarification pour les habitations neuves, ou les extensions, lorsque le réseau d'assainissement collectif est existant (pas de T.V.A. appliquée) :

Libellé	Surface de plancher	Prix
Immeubles neufs		
Logements individuels isolés ou dans lotissement	Inférieure ou égale à 120 m²	2 800 €
	Supérieure à 120 m²	2 800 € + 14 €/m²
Logements collectifs	Inférieure ou égale à 150 m²	4 000 €
	Supérieure à 150 m²	4 000 € + 22 €/m²

- Pour les extensions, la P.F.A.C. s'applique comme suit :
 - ✓ dans le cas d'un logement individuel (isolé ou situé dans un lotissement), il sera également appliqué 14 € par m² supplémentaire, dès que la surface finale dépassera 120 m² de surface de plancher.
 - ✓ dans le cas des logements collectifs (jumelés, en bande, groupés), il sera également appliqué 22 € par m² supplémentaire, dès que la surface finale dépassera 150 m² de surface de plancher.
- La P.F.A.C. n'est pas mise en recouvrement lorsque la surface de plancher est inférieure à 7 m².
- Tarification pour les habitations existantes, lorsqu'il y a extension du réseau d'assainissement collectif (pas de T.V.A. appliquée) :

Considérant que le propriétaire a déjà financé, en partie, un assainissement individuel, la tarification sera égale à la moitié des barèmes s'appliquant au paragraphe précédent.

2/ La PFAC s'appliquant aux eaux usées «assimilées domestiques »

- e) Les redevables :
 - Les propriétaires d'immeubles et établissement produisant des eaux usées autres que ceux des immeubles à usage principal d'habitation.
- f) Le fait générateur et l'exigibilité :
 - La facturation de la P.F.A.C. est faite dès le raccordement de l'immeuble, de l'extension, de la partie réaménagée.
- g) Le mode de calcul de la PFAC :
 - Par équivalent usager (selon les termes de la circulaire du 22 mai 1997 et les valeurs de l'Agence de l'eau).
- h) Les tarifs à appliquer :

Libellé	Equivalent usager	Prix
Assimilés domestiques		
Tarif dégressif	De 0 à 20 éq. usager	600 €/éq. usager
	De 21 à 100 éq. usager	12 000 € + 500 €/éq. usager
	> 101 éq. usager	52 000 € + 350 €/éq. usager

- Pour les extensions, il sera également appliqué 600 €/éq. usager supplémentaire, pour un total final de 0 à 20 éq. usager, 500 €/éq usager supplémentaire pour un total final de 21 à 100 éq. usager et 350 €/éq. usager supplémentaire pour un total final au-delà de 101 éq. usager.
- Tarification pour les immeubles existantes, lorsqu'il y a extension du réseau d'assainissement collectif (pas de T.V.A. appliquée) :

Considérant que le propriétaire a déjà financé, en partie, un assainissement individuel, la tarification sera égale à la moitié des barèmes s'appliquant au paragraphe précédent.

Payer ses poubelles en fonction des quantités de déchets qu'on produit ! C'est ce que réclame grand nombre d'usagers qui font des efforts de tri, mais qui ne se sentent pas encouragés lorsqu'ils reçoivent leurs impôts à payer.

Petit rappel sur le fonctionnement actuel :

Actuellement, le SICTOM détermine le prix du service global (collecte, tri, déchèteries, traitement des déchets) qu'il facture à ses communautés de communes adhérentes. Le service est ensuite facturé aux usagers par le biais de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) via la taxe foncière (dernière colonne sur la droite). Les locataires remboursent à leur propriétaire la taxe relative au logement qu'ils occupent.

La TEOM est basée sur la valeur locative du logement, en clair, plus vous habitez une grande maison, plus vous payez cher !



Pour mieux comprendre le fonctionnement de cet impôt, il faut se rappeler son origine : la fin du 19^{ème} siècle. A cette époque, il est décidé de créer une taxe pour financer la salubrité publique et chacun devait payer en fonction de la taille de sa maison. Pour faire simple, les riches payaient plus que les pauvres, c'était un impôt social qui correspondait à une réalité sociale.

Photo d'Eugène POUBELLE

Un grenelle pour un nouvel impôt !

Le Grenelle de l'environnement impose désormais aux collectivités d'intégrer dans l'impôt une part incitative pour prendre en compte l'effort de tri produit par les usagers.

Comment ça se passe ?

Le SICTOM, au moment de la collecte des ordures ménagères devra identifier la production de déchets de chaque foyer, grâce à des puces installées sur les bacs. Le calcul de la production peut se mesurer sous différentes formes : le poids, le volume de la poubelle et/ou le nombre de fois que le bac est présenté à la collecte.

Au moment de la facturation, l'utilisateur paie une part fixe qui finance tous les services et frais de structure du syndicat et une part variable incitative, calculée en fonction des quantités d'ordures ménagères qu'il a réellement produites.

Pour quand ce changement ?

Une commission a vu le jour en 2012, elle est composée d'élus du SICTOM, pour réfléchir à ce nouveau mode de financement du service « déchets ». Afin de tirer les bénéfices d'une expérience grandeur réelle le groupe a rencontré d'autres collectivités de la région qui ont déjà mis en place ce type de financement et les différents partenaires (Intercommunalités, Ademe, Centre des Impôts,...).

D'ici 2014, elle devra avoir finalisé ce travail et proposera alors au conseil syndical composé des représentants de chacune des communes membres du SICTOM un nouveau mode de financement après avoir équipé près de 32000 foyers pour ce système.

Quels équipements à prévoir dans les foyers ?

En attendant que des puces électroniques soient installées sur les poubelles, chaque foyer va devoir s'équiper de bacs roulants adaptés au système de levage des camions de collecte et correspondant au volume de déchets générés.

Les habitants seront informés, commune par commune, des obligations de s'équiper dans les prochains mois.

Retrouvez les informations du Sictom sur www.sictom-morestel.com

La Coordination G rontologique du canton de Virieu s/Bourbre

Apr s les « ateliers m moires », c'est l'atelier  quilibre qui a  t  suivi par une douzaine de participants   la maison de retraite les Tournelles. Nous avons  chang  avec le psychologue M. METAILLER de la maison de retraite et Mme RICARD a fait une « formation » Alzheimer pour les b n voles qui le souhaitent.

Nous avons  galement organis  notre voyage culturel qui nous a conduits   l'aquarium et au mus e des canuts   Lyon.

Nous participons, chaque ann e,   la rencontre annuelle avec les coordinations g rontologiques de La Tour du Pin, St Geoire en Valdaine et Morestel. Cette ann e, nous avons re u les autres coordinations avec une brillante pr sentation du centre de soins de Virieu par Madame PETIT-VILLETON, en pr sence de notre nouveau d put  Jean-Pierre BARBIER et Daniel VITTE, nous avons poursuivi par la visite du ch teau de Pupeti re   Ch b ns.

Nous avons particip    quelques r unions pour le maintien d'arr ts des trains   Virieu, particip  au premier forum des associations organis    Virieu et nous sommes impliqu s dans l'action de l'aide aux aidants des Vals du Dauphin . Dans ce cadre, un apr s midi r cr atif a eu lieu de 18 octobre avec la projection du film « the Artist » et un go ter offert aux aidants.

Suite   la d mission de M. BOUDET, (que l'on remercie), le bureau se compose comme suit :



Pr sidente : No lle GASNIER (Saint-Ondras)

Vice pr sident : Ren  JACQUAND (Virieu)

Vive pr sidente : Monique PAPAIT (Charavines)

Secr taire : Jean-Claude LAGARDE (Chassignieu)

Secr taire adjointe: Raymonde MAGNIN (Blandin)

Tr sori re : Josiane GUILLAUD (Ch lieu)

Tr sorier adjoint : Pierre CHARVET (Valencogne) :

En plus de l'activit  habituelle notre association continue son partenariat avec la maison de retraite de Virieu, tout particuli rement notre participation, en tenant stands et buvette,   quelques manifestations tels le march  paysan, le barbecue, la concentration de voitures anciennes, avec balades et le march  de No l. Toutes ces manifestations permettent de financer des sorties comme le cirque Arlette GRUSS cette ann e et la location de minibus,  quip s pour transporter les personnes en fauteuils roulants. Certains membres de notre coordination ont rejoint le groupe animation, d'autres membres vont chaque semaine aider les r sidents   jouer au loto, aux cartes, au scrabble, d'autres aident   accompagner les r sidents au march , une personne vient faire la lecture   un petit groupe et quelques chanteurs participent   la chorale « Les Ritournelles ».

Nous envisageons  galement d'organiser une s ance de pr vention en direction des personnes  g es, nous sommes en phase de renseignements : style bien vieillir.

Apr s le livre « m moires en images du canton » et de la diffusion d'une vid o « m moire de captivit  39-45 », nous avons  dit  un recueil de po sies dont nous continuerons la vente et la promotion. Ce recueil de po mes, « po sies vagabondes » a  t   crit par M. JACQUET, membre de notre coordination et r sident des Tournelles, est vendu 10  . Tous les b n fices sont destin s   am liorer l'animation des r sidents.

Notre assembl e g n rale a eu lieu, comme tous les ans en ao t   Charavines.



SSIAD des deux Vallées



Maison Médicale et Sociale
61 rue de la Bourbre
38730 VIRIEU SUR BOURBRE
Tél : 04.74.88.29.60

Permanences : lundi de 10h à 16h et mercredi-vendredi de 8h à 12h

Le SSIAD des Deux Vallées est une association loi 1901 composée de bénévoles des différentes communes.

C'est un service de soins à domicile assuré par 9 aides soignantes, coordonné par une infirmière avec l'aide d'une secrétaire. Ces aides soignantes assurent une aide au lever, au coucher, à l'habillage, aux soins d'hygiène, aux actions de prévention, suivant les besoins et la dépendance de la personne aidée. Un contrat est établi à la prise en charge afin d'adapter au mieux ces actions suivant les possibilités du service.

Le service dispose de 32 places et intervient sur 17 communes auprès

- des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie, ou souffrant d'une pathologie chronique,
- des personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap.

Ces soins sont dispensés sur prescription médicale, la personne aidée ne règle rien, c'est la caisse d'assurance maladie qui finance.

Le service ne peut répondre à toutes les demandes. Les demandes non satisfaites sont mises sur une liste d'attente.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT , N'HESITEZ PAS A CONTACTER
LE SECRETARIAT DU SSIAD DES DEUX VALLEES**





L'association ADMR de St Didier de la Tour intervient chez toute personne ayant besoin d'une aide.

L'ADMR répond à toute demande : du simple coup de main pour un peu plus de confort ou pour faire face aux difficultés liées à l'âge, à l'handicap ou à la maladie.

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR

Créée par ses habitants, l'Association locale exerce son activité sur les communes de St Didier, Le Passage, Montagnieu, Ste Blandine, mais également sur la commune de LA TOUR DU PIN.

Elle est proche de ceux qu'elle aide et très près de celles à qui elle offre un emploi stable.

Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés pour détecter les besoins, créer et faire fonctionner les services.

Pour nous contacter 7 jours sur 7, téléphonez au : 04 74 97 54 05 et laissez vos coordonnées et votre message. Le répondeur est consulté très régulièrement. Nous vous rappellerons afin de donner suite à votre demande.

La **vente des brioches**, pour aider au fonctionnement de notre association, aura lieu :

A St DIDIER le samedi **06 avril 2013**.

Le PASSAGE le samedi **13 avril 2013**.

A Ste BLANDINE et MONTAGNIEU pas de vente proposée en 2013.

Toutes personnes désireuses de nous aider pour cette vente, seront les bienvenues et nous vous remercions de bien vouloir téléphoner au 04.74.97.54.05 pour vous inscrire

INFORMATION DONNEE A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MAI 2012.

Après un échange avec la salle, le Président indique que sa mission de Président après l'Assemblée Générale du mois de mai 2014 prendra fin. Il faut donc dès à présent se mettre à la recherche d'un candidat pour que la transition se déroule dans les meilleures conditions.

Recevez nos meilleurs vœux pour 2013.

Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, venez nous rejoindre.



Partez à la découverte des Vals du Dauphiné avec le Pass Famille !



Gratuit, le Pass Famille propose des tarifs réduits à partir du second site visité sur l'ensemble des 12 sites partenaires des Vals du Dauphiné :

- le Château de Virieu,
- le Musée gallo-romain d'Aoste,
- la descente du Guiers en Canôe par Vertes Sensations,
- le Château de Vaulserre à St Albin de Vaulserre,
- le Domaine des Fauves à Fitialieu,
- le Musée du Tisserand Dauphinois à La Bâtie Montgascon,
- la Ferme pédagogique du Rousset, élevage de chèvres angora à Doissin,
- l'Enquête policière interactive des Vallons du Guiers à Pont de Beauvoisin,
- le Musée de la Machine à Bois à Pont de Beauvoisin,
- les Triptyques de l'église de La Tour du Pin,
- le Château de Longpre,
- la location de vélos et VTT par Natura Vélo.

Les 12 sites visités vous donneront droit à la **carte des Randonnées pour découvrir à pied, à vélo ou à cheval plus de 500 km de circuits balisés** dans les Vals du Dauphiné (itinéraires PDIPR) et à une **récompense gourmande et sucrée** : les sucreries de la Féerie du Sucre à Fitialieu et le Miron de la Tour (Boulangerie Pâtisserie Eric Jas, Pâtisserie Michel Galante et Pâtisserie Vermare) à La Tour du Pin.

Venez coller vos gommettes sur cette carte postale pratique et ludique et ainsi composer votre séjour dans les Vals du Dauphiné !



A votre service, les Offices de Tourisme des Vals du Dauphiné vous renseigneront sur le territoire :

Maison du Tourisme des Vallons du Guiers

1, rue Gambetta

38 480 Pont de Beauvoisin

Tél. : 04 76 32 70 74

tourisme@cc-vallonsduguiers.fr / www.tourisme.vallonsduguiers.fr

Office de Tourisme de la Chaîne des Tisserands

Place Eloi Cuchet

38 490 Les Abrets

Tél. : 04 76 32 11 24

tourisme@chainedestisserands.fr / www.chainedestisserands.fr

Office de Tourisme de La Tour du Pin

Les Halles

6, place Antonin Dubost

38 110 La Tour du Pin

Tél. : 04 74 97 14 87

tourisme@latourdupin.fr / www.latourdupin.fr

Point Tourisme de la Vallée de la Bourbre (ouvert uniquement en juillet et août)

25, rue de Barbenière

38 730 Virieu

Tél. : 04 74 88 25 05

ccvirieu@wanadoo.fr / www.ccvvbourbre.fr

Site Internet : www.tourisme-valsdu-dauphine.fr (ouverture en avril 2013)



L'Agence de Mobilité du Nord-Isère est une association de développement des services à la mobilité. Ses actions couvrent trois territoires du Nord-Isère : Isère Porte des Alpes, Vals du Dauphiné et Boucle du Rhône en Dauphiné, pour un total de 126 communes.

Elle a pour vocation d'initier et de pérenniser de nouvelles habitudes de déplacement en faveur des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Ses champs d'intervention sont : la promotion du covoiturage, l'information multimodale, l'accompagnement pour les trajets domicile-travail et domicile-école, l'animation vélo et le conseil sur les aménagements modes doux.

Le point fort des actions en 2012 a été la « Semaine de la Mobilité », du 17 au 23 septembre, semaine pendant laquelle 13 animations traitant des différents thèmes ont été réalisées sur tout le territoire : journées « marchons vers l'école », stands d'information multimodale, animation covoiturage, stand « vélo au quotidien », etc.



Afin de relayer les informations au plus près des habitants, l'Agence recherche des « Ambassadeurs ». Ceux-ci seront des relais locaux d'informations, leur rôle étant d'être à la fois le relais de l'Agence auprès des habitants et le relais des communes auprès de l'Agence. Chaque ambassadeur pourra choisir un ou des sujet(s) selon ses connaissances et ses convictions. Pour plus d'informations ou pour une inscription, vous pouvez prendre contact avec votre mairie.

N'hésitez pas à consulter le site internet de l'Agence de Mobilité : www.mobilite-nord-isere.fr

SPA de Lyon et du Sud-Est

Agissements frauduleux ! notre association ne fait pas de démarchage à domicile

Nous avons été informés que des personnes mal attentionnées font du « porte à porte », se faisant passer pour des membres de la SPA, en proposant des objets divers tels que calendriers, tableaux, ... qui seraient mis en vente au profit de l'association.

Attention, ces personnes ne sont en aucun cas mandatées par la SPA de Lyon et la SPA Nord Isère. Nous tenons à rappeler que nous ne faisons jamais de démarchage à domicile ou téléphonique pour récolter des fonds ou vendre des objets. Nous vous demandons donc d'être très vigilants.

Si vous êtes victimes ou témoins de tels agissements, nous vous recommandons de contacter au plus vite les autorités policières les plus proches de chez vous.

A toutes fins utiles, nous vous précisons que nous ne faisons pas vendre non plus d'objets (peluches, porte-clés) au profit de nos refuges par des professionnels quels qu'ils soient (vétérinaire, salon de toilettage, ...). Les seules ventes effectuées au profit des animaux de nos refuges interviennent dans le cadre de notre boutique (25 quai Jean Moulin à Lyon 2ème), auprès des refuges de Brignais (69), de Dompierre sur Veyle (01) et de Renage (SPA Nord Isère) à l'occasion des journées portes ouvertes et lors du Bazar de Noël qui a lieu annuellement à l'Espace 101 à Lyon pendant 3 jours ou par correspondance auprès de nos adhérents.

S. P.A. de Lyon et du Sud-Est - 25 Quai Jean Moulin - 69002 LYON

Tel: 04 78 38 71 71 - Site internet : www.spa-lyon.asso.fr



OSEZ Groupe est un acteur de développement économique en matière d'emploi qui depuis sa création en 1996 intervient sur 11 cantons du Nord Isère ainsi que sur les cantons de Vienne et de Roussillon. 6 agences vous accueillent : La Tour du Pin (siège), Bourgoin-Jallieu, Morestel, Villefontaine, Chavanoz et Vienne.

L'activité :

Relais entre l'offre et la demande, OSEZ Groupe propose des missions de travail aux demandeurs d'emploi, et apporte des solutions dans la gestion des ressources humaines des entreprises, des artisans, des collectivités locales, des associations, des particuliers.



L'équipe d'Osez Groupe

En lien avec un vaste réseau de partenaires, qui agit au niveau de l'emploi, du handicap, du logement, de l'aide à la mobilité, la formation... (Pôle Emploi, Missions locales, CLI, Cap Emploi/Ohé Prométhée, SIAE...), OSEZ Groupe participe activement à la vie sociale et économique locale.



Pour plus d'information,
retrouvez-nous sur notre site :
www.osez.asso.fr

Les valeurs :

Animée des valeurs de l'économie sociale et solidaire, avec Marie Christine MOSNIER, directrice du groupe et sous la présidence de Monsieur Jean DAUJAS, l'équipe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Un suivi soutenu des salariés est assuré pour valoriser leurs compétences, suivre l'évolution de leurs projets tout en respectant une bonne adéquation entre les attentes des demandeurs d'emploi et celles des clients.

Les secteurs d'activité :

Ils sont nombreux et peuvent déboucher sur de l'emploi durable, quelquefois précédé de formations.

- **Particuliers** : tâches ménagères (ménage, repassage,...), Aide à la personne fragilisée (aide aux gestes de la vie quotidienne, préparation des repas, courses, aide à la toilette, aide administrative...), Garde d'enfants et de nourrissons, Entretien du jardin...
- **Entreprises** (BTP, Logistique, Transports, Tertiaire, Nettoyage, Hôtellerie/restauration...)
- **Artisans** (Menuiserie, plomberie, Maçonnerie, Peinture, Vente...)
- **Collectivités locales** (Services administratifs : secrétariat, aide au recensement, mise sous pli, distribution document, Atsem/garderie scolaire, Aide-Cuisiniers, Agents techniques : voirie, entretien espaces verts, Agents d'entretien des locaux, Agents de déchetteries / Rippeurs).
- **Associations/ Bailleurs / Foyers** (Secrétaires, Aide-Educateurs, Veilleurs de nuit, Nettoyage, Manutention...)

L'Agence référente de votre commune :

Elle est située à La Tour du Pin : 4, rue du Dr Paul Sage. Tél : 04 74 83 20 95
La responsable de l'Agence : Pierrette MAUFRAS
La secrétaire de l'Agence : Sandrine URIBES
La chargée de Développement : Lauri GRANGE



COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE LA TOUR DU PIN

PROTEGEZ VOTRE DOMICILE - PARTICIPEZ à votre sécurité

La Gendarmerie nationale veille: AIDEZ-LA

En cas de longue absence:

Protection des accès

- **Fermez** les volets et verrouillez-les. **Vérifiez** la fiabilité des serrures et des verrous. De temps en temps, faites-les ouvrir, si possible par les voisins.

Argent et valeurs

- **Ne conservez pas** à votre domicile d'importantes sommes d'argent.
- **Répertoriez et photographiez** bijoux, valeurs et objets d'art. Mettez-les en lieu sûr, ainsi que vos chèques et cartes bancaires.

Courrier

- **Demandez** à un voisin de conserver votre courrier ou à la Poste de le faire suivre (enveloppe de réexpédition).

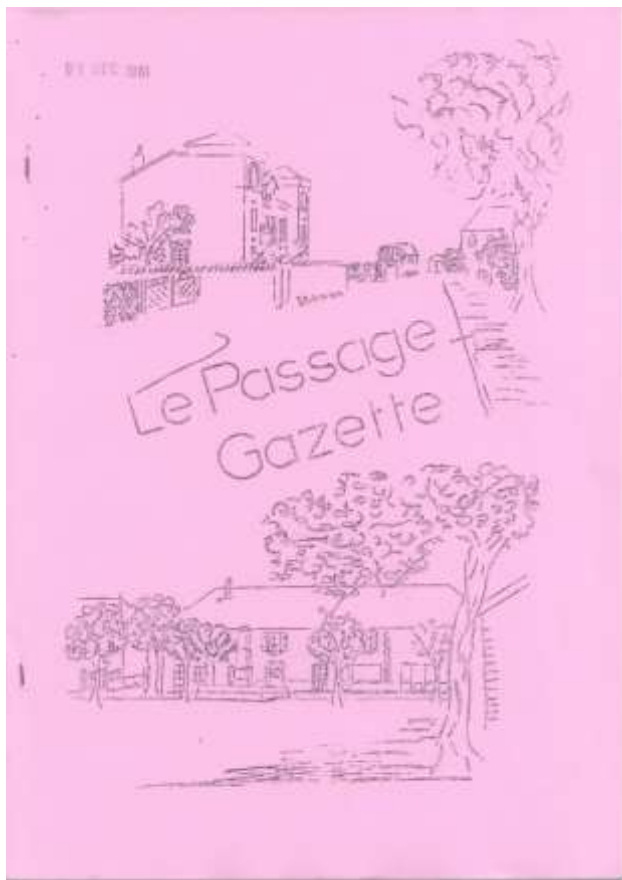
En cas de courte absence :

- **Fermez** les fenêtres et verrouillez les portes.
- **Ne laissez pas** de messages écrits signalant votre absence sur la porte d'entrée.
- **Ne cachez pas** vos clés à l'extérieur et ne mentionnez **ni nom ni adresse sur vos porte-clés**.
- **Laissez une lampe allumée ou un poste radio en fonctionnement** pour simuler une présence et dissuader les cambrioleurs.

SOYEZ VIGILANTS et SOLIDAIRES :

- En cas de présence suspecte chez votre voisin ou dans votre quartier, **relevez les numéros d'immatriculation et informez immédiatement la brigade de gendarmerie** de votre domicile en composant le 17.
- Pensez à l'**opération tranquillité vacances** : signalez à votre brigade votre départ, les militaires effectueront une surveillance de votre domicile.

Le Passage - Il y a 30 ans

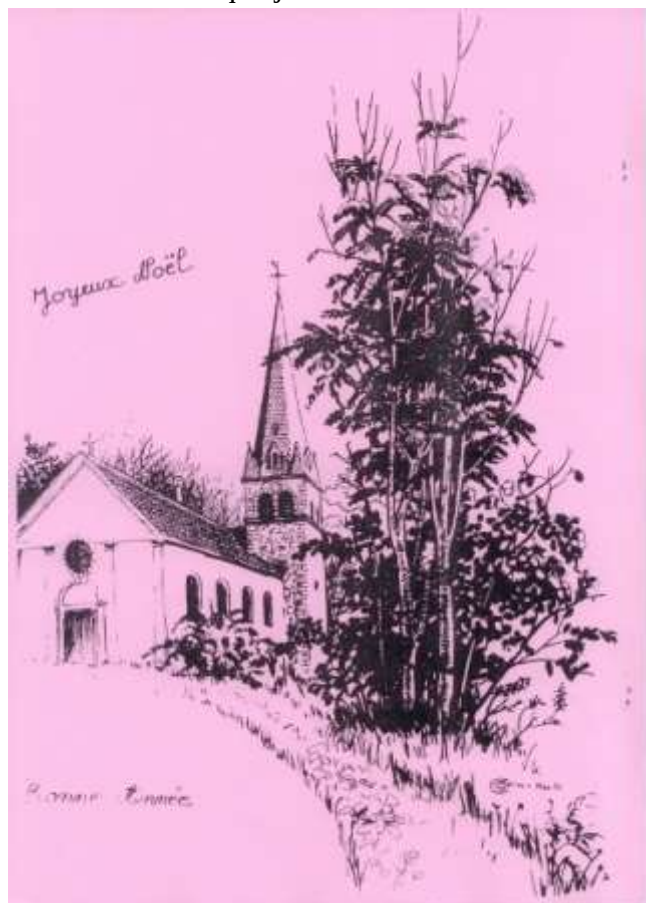


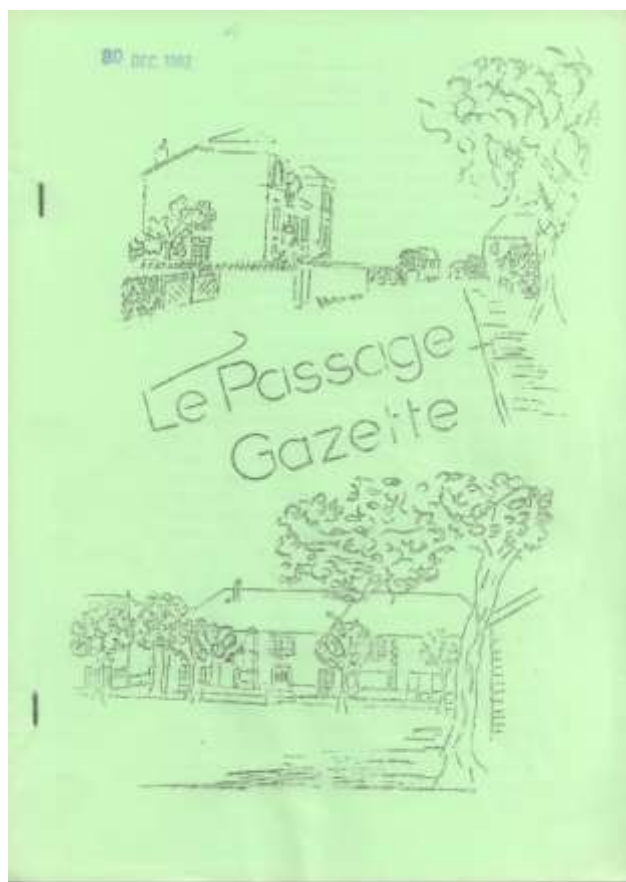
Les faits marquants de l'année 1981

- Les dernières maisons qui ne l'étaient pas encore, sont raccordées au réseau d'eau potable (principalement les maisons et fermes isolées).
- Le chemin de la Fauconnière est élargi pour un montant de 350000 francs.
- La salle des fêtes bien que non terminée, accueille ses premières manifestations.
- Plusieurs renforcements du réseau électrique sont réalisés, (Bourg, Tramoley, Haut Verel, Croisettes, Magnit).
- Suite à un lourd déficit, la piscine de La Tour du Pin est fermée (plus de sorties piscine)
- Le club du 3^{ème} âge, compte près de 50 membres et organise plusieurs voyages au cours de l'année.
- L'ASP Basket se porte bien, bien que les résultats sportifs soient en dessous des espérances. 2 équipes sont pourvues de nouveaux jeux de maillot, offerts par La Passageoise et la Banque Laydernier.
- L'entente avec Saint Didier de la Tour se poursuit pour les équipes jeunes de l'ASP Foot.
- 73 enfants sont inscrits à l'école et 50 repas sont servis à la cantine chaque jour.

Les faits marquants de l'année 1982

- Organisation du comice agricole du canton de Virieu.
- La salle des fêtes est enfin terminée.
- Création du Comité des Fêtes.
- Le Sou des Ecoles organise sa 1^{ère} classe de mer à Kerfany.
- Le club de gym volontaire est réorganisé mais se porte bien.
- Le recensement de la population fait état de 431 habitants.
- Le taux d'imposition des 4 taxes est augmenté.
- L'employé communal (M. BERGER-RABOT) passe à temps plein.
- Les vitraux de l'église sont rénovés.
- Une violente tempête fait de gros dégâts sur les toitures dans toute la commune.





Etat Civil 1981

- Six naissances
- Trois mariages
- Quatre décès dont la doyenne à l'âge de 98 ans.

Etat Civil 1982

- Une naissance
- Deux mariages
- Trois décès

Réunion de quartier

Fidèle à son bon plaisir de se retrouver, le RUAL a fêté la ST JEAN 2012 avec son habituel pique nique, qui rime avec dynamique et ludique.

Le prochain rendez-vous est déjà fixé. On ne change pas une équipe qui gagne.

